



AGIR VRAIMENT CONTRE LA CRISE





Introduction générale

La crise financière, économique et sociale que nous traversons est une crise structurelle, exceptionnelle et sans précédent, par son ampleur, sa violence, sa gravité.

Pour les socialistes, avant d'être financière, cette crise est d'abord une crise politique, sociale et écologique. L'accroissement des inégalités, les bas salaires, la précarité, les régressions sociales sont à l'origine du dévoiement du système financier et économique. Le recours croissant à l'endettement des ménages et des entreprises était la conséquence logique d'un système qui refusait la progression du pouvoir d'achat de l'extrême majorité des salariés mis en concurrence à l'échelle mondiale, et d'une recherche par les actionnaires de taux de profits incompatibles avec la croissance réelle des économies.

Nous sommes donc bien confrontés à une crise de système, et l'enjeu doit être de créer les conditions de l'émergence d'un nouveau modèle de développement. Pour autant, le plan d'urgence proposé ne prétend pas répondre à l'ensemble de cet enjeu, mais apporter des réponses immédiates aux Français face à la crise.

Au demeurant, les difficultés économiques précédaient largement l'arrivée de la crise financière en France. Le gouvernement français, dont la responsabilité dans la dégradation de la situation économique et sociale est écrasante, a longtemps refusé de voir la réalité en face, considérant que la crise économique ne toucherait pas notre pays.

Alors que le PS en appelait à la relance de l'économie dès le mois de juillet, le ministre du Budget M. Woerth déclarait le 31 juillet 2008 que « *la France n'a pas besoin de plan de relance économique mais de réformes et d'une gestion rigoureuse* ». Et le Premier ministre Fillon enfonçait le clou le 18 août 2008, en déclarant « *Nous n'avons pas besoin d'un plan de relance, qui serait un plan de relance artificiel* », considérant qu'il « *n'est pas raisonnable de parler de récession puisque l'année 2008 sera celle d'une croissance positive !* »... Ces propos irresponsables dans la bouche de nos dirigeants ont été réitérés à plusieurs reprises, jusque très récemment.

Pour les socialistes, les principales conséquences de la crise ne sont pas derrière nous, mais bien devant, d'où l'urgence d'une action rapide, résolue et cohérente des pouvoirs publics. C'est d'ailleurs en ce sens que les collectivités socialistes agissent très concrètement depuis le début de la crise, pour protéger l'emploi, défendre le pouvoir d'achat et développer l'investissement (cf. doc : « *Face à la crise, les socialistes se mobilisent dans les collectivités* »).

Si notre pays est mal préparé à la crise en raison des politiques menées depuis sept ans, il possède des atouts. Les socialistes veulent les mobiliser pour répondre aux enjeux de la crise.

À l'opposé du prétendu plan de relance présenté par M. Sarkozy, nous devons proposer des réponses immédiates et équilibrées pour protéger les Français des graves conséquences qu'aura la crise, principalement sur le plan social, et pour relancer la consommation, l'investissement et la croissance. Ces mesures n'ont pas vocation à réparer ou compenser l'ensemble des dégâts causés par le gouvernement depuis près de deux ans sur le plan de l'investissement ou du pouvoir d'achat, ni à constituer le projet économique des socialistes parce que tout le système est à revoir, mais d'abord à présenter un plan d'urgence massif, global et adapté pour sortir de la crise.



Dès lors, les propositions que nous formulons sont non seulement des propositions de moyen terme, mais elles sont d'abord destinées à améliorer immédiatement le pouvoir d'achat des Français, à commencer par celui des catégories moyennes et populaires : hausse des salaires et des minima sociaux, baisse des prix des produits de première nécessité, augmentation des allocations sociales... Elles visent ensuite à protéger fortement les salariés des conséquences des restructurations, à dissuader strictement les entreprises qui font des bénéfices de recourir aux compressions d'effectifs, et à relancer la création d'emplois.

Un volet important de nos propositions consiste à relancer immédiatement une véritable politique industrielle, qui préfigurera l'émergence de l'industrie de demain. Cette dimension du plan apportera des réponses d'urgence aux secteurs aujourd'hui en crise et à leurs salariés, avant de poser pour l'avenir les bases d'une politique industrielle globale, fondée sur le retour d'un Etat acteur de l'économie.

Les propositions des socialistes face à la crise s'inscrivent ensuite pleinement dans la réponse au défi écologique, par le développement de leviers de croissance innovants et écologiques, et par la prise en compte de la nécessaire maîtrise de la consommation d'énergie. Elles jettent enfin les bases d'un grand projet de régulation financière, afin d'éviter qu'une telle crise ne puisse se reproduire, et comporte une importante dimension européenne, en particulier quant à la nécessaire coordination des plans de relance nationaux dans l'ensemble de l'Union.

L'élaboration de propositions audacieuses et adaptées face à la crise impose préalablement de déconstruire avec force certains postulats erronés de la droite, qui servent d'abord à justifier son refus d'agir. En particulier, selon M. Sarkozy et le gouvernement :

- le soutien au pouvoir d'achat et à la consommation serait inutile, augmenterait les importations et détériorerait notre solde commercial au profit de nos partenaires, alors que nous pensons qu'il est à la fois un élément majeur de l'explication de la crise et de sa solution ;
- notre économie et notre industrie souffriraient d'un manque de spécialisation, alors qu'il est clair que les pays dont l'économie est très spécialisée sur des secteurs particuliers, qu'ils soient industriels, financiers ou de services, sont les plus durement frappés par la crise (Royaume-Uni, Espagne...);
- le développement du crédit et une politique de baisse des prix par l'exacerbation de la concurrence, dans notre pays et à l'échelle mondiale, serait la seule manière d'offrir de maigres gains de pouvoir d'achat à nos concitoyens, alors que nous considérons que celui-ci ne pourra durablement progresser que s'il résulte de la hausse des salaires et de la création d'emplois ;
- l'action publique ne serait qu'un pis-aller tout juste acceptable en période de crise, et le rôle de l'Etat serait avant tout de protéger ceux-là même dont le comportement a amplifié l'onde de choc, alors que c'est un Etat régulateur, stratège, acteur de l'économie, qui seul est susceptible d'imposer des règles de fonctionnement saines au marché et de faire prévaloir l'intérêt général.

Plutôt qu'un énième plan de communication dont le Président de la République a le secret, et qui fait se succéder voire se répéter des annonces souvent sans lendemain, nous souhaitons proposer un ensemble cohérent de propositions, dont l'élaboration et la mise en œuvre reposent sur une large concertation avec les collectivités locales, les partenaires sociaux et l'ensemble des forces vives, en France et en Europe.



Ce que les Français attendent n'est pas seulement une réponse ou un complément au plan de relance annoncé par le Président de la République. Certes, des actions urgentes sont absolument nécessaires pour éviter que notre pays ne s'enfonce dans le marasme économique et social. Mais face à une crise structurelle du modèle contemporain de capitalisme, nos propositions s'inscrivent en cohérence avec la dynamique de changement profond, que nous souhaitons et à laquelle nous travaillons par ailleurs, pour permettre la construction d'un nouveau modèle économique et social.



I. Une crise aux racines profondes, amplifiée par la crise financière

La crise que nous connaissons n'est pas seulement financière. Si son déclenchement aux Etats-Unis trouve son origine dans la crise des « *subprimes* », la crise est d'abord la conséquence d'un accroissement constant des inégalités dans le partage des richesses, dans l'ensemble des pays industrialisés, depuis le milieu des années 1980, à laquelle on a cru pouvoir répondre par un recours incontrôlé à l'endettement.

La France était particulièrement mal armée pour affronter le choc de la crise avant même qu'elle déferle en Europe. La quasi-récession économique, la chute du pouvoir d'achat de nos concitoyens et des finances publiques exsangues préexistaient largement son arrivée dans notre pays.

Si la crise majeure que nous connaissons, et dont les plus graves conséquences sont encore devant nous, est d'abord fondée sur un accroissement des inégalités, la première réponse à y apporter est un soutien au pouvoir d'achat des catégories moyennes et populaires, et en premier lieu de ceux qui sont menacés par le chômage et la précarité.

Or c'est précisément à cet impératif de réduction des inégalités et de protection des plus vulnérables face à la crise que M. Sarkozy et son gouvernement se révèlent aujourd'hui incapables de répondre. Le plan de relance qu'ils proposent contient certes un volet destiné à relancer l'offre et l'investissement, mais rien n'est prévu pour stimuler la demande et augmenter le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

En l'état, ce plan unijambiste ne peut répondre à l'impératif d'une protection urgente des Français face aux conséquences de la crise. C'est à cet objectif majeur que les socialistes doivent apporter des solutions.

A. Les causes de la crise financière

Même dans sa composante financière, la crise survenue en 2007 n'est pas le seul produit d'une dérive conjoncturelle, alimentée par le comportement irresponsable de quelques « financiers voyous ». Elle est d'abord une crise de système, que les socialistes avaient anticipée et dénoncée, en appelant notamment à de nouvelles règles financières internationales.

Techniquement, la crise s'est déclenchée en 2007 aux États-Unis sur le marché des prêts immobiliers très risqués. Le retournement du marché immobilier a rendu insolvables les ménages américains, dont les crédits étaient gagés sur la valeur des biens immobiliers. Les crédits ont été transformés en titres financiers, qui se sont diffusés dans l'ensemble du système bancaire, dans le monde entier, provoquant une crise internationale.

Les causes de cette crise sont donc triples :

- un partage des revenus de plus en plus défavorable aux salariés modestes et moyens, en particulier aux États-Unis, créant un recours inconditionné à l'endettement ;



- une confiance démesurée dans la capacité d'autorégulation des marchés financiers et des systèmes bancaires ;
- une absence de réponses politiques coordonnées aux déséquilibres économiques et monétaires mondiaux.

La crise des « subprimes » est le symbole d'un capitalisme financier irresponsable, incapable d'anticiper sur le long terme, et qui aurait d'une manière ou d'une autre volé en éclats. Pour pallier l'absence de progression du pouvoir d'achat, voire sa baisse, pour de nombreuses catégories moyennes et populaires, la seule réponse apportée a été un recours inconditionnel au crédit, sans garantie pour les emprunteurs. Ce système n'était pas viable.

L'idéologie du « *tous propriétaires* », combinée à la spéculation immobilière, a favorisé tous les excès. Nicolas Sarkozy proposait lui-même pendant la campagne présidentielle, et encore il y a quelques semaines, le développement de crédits hypothécaires fondés sur la progression des prix immobiliers, allant jusqu'à pourfendre les règles de protection des emprunteurs, au mépris de toute responsabilité et de toute vision d'avenir.

Si la crise a pu prendre une telle ampleur, c'est ensuite parce que le processus de dérégulation du marché financier, et une innovation financière non encadrée, ont créé une opacité totale des transactions financières et favorisé le développement de produits dangereux et de pratiques irresponsables. Le développement du marché des produits dérivés a éloigné les banques de leur métier traditionnel, le financement de l'économie réelle. Elles lui ont préféré des activités de marché a priori plus lucratives mais infiniment plus risquées. Ainsi, la titrisation leur a permis de se débarrasser des prêts contractés, sans lien solide avec l'emprunteur, en se dédouanant de toute responsabilité sur les risques pris. Le mode de rémunération des acteurs du système financier, fondé sur les performances boursières, a joué le rôle de « *pousse au crime* », amplifié en ce sens par une fiscalité incitative à ce type de pratiques.

Cette crise financière a précipité la crise économique.

C'est le recul le plus important constaté dans nos pays depuis l'après-guerre. Partout les ménages et les entrepreneurs anticipent les conséquences de la crise en réduisant les investissements et les dépenses. Avec une croissance nulle ou négative, des secteurs économiques entiers sont frappés, parfois sinistrés (automobile, BTP...).

Une spirale déflationniste est désormais inévitable si des mesures de soutien fortes et coordonnées ne sont pas rapidement prises. Au-delà de la baisse nécessaire des taux d'intérêt, un plan de relance massif de chacun de nos pays, fondé sur un soutien de l'offre comme de la demande, coordonné au niveau européen, est un impératif absolu. À cet égard, les plans allemand, britannique et espagnol marquent une ambition de réaction et de protection face à la crise sans commune mesure avec le plan Sarkozy (3% du PIB en Allemagne contre 1% du PIB affiché en France, beaucoup moins en réalité).

La crise économique a aggravé la crise sociale.

Le recul de la consommation et la baisse des investissements accentuent très gravement une crise sociale déjà présente avant l'arrivée de la crise financière en France. L'Insee prévoit 214 000 destructions d'emplois dans le seul secteur concurrentiel pour



le seul premier semestre de l'année 2009. Le nombre d'emplois salariés marchands diminuerait de plus de 340 000 entre mi-2008 et mi-2009, ce qui renvoie notre économie aux heures les plus sombres de son histoire sociale. Le chômage qui était de 7,2% en début d'année atteint aujourd'hui presque les 8%, avant même que les entreprises n'aient réellement commencé à ajuster leurs effectifs.

À tous égards, la crise sociale est devant nous. Elle sera d'autant plus profonde et grave que la France était le pays d'Europe le moins armé pour l'affronter quand elle a déferlé.

B. La France déjà très affaiblie avant la crise

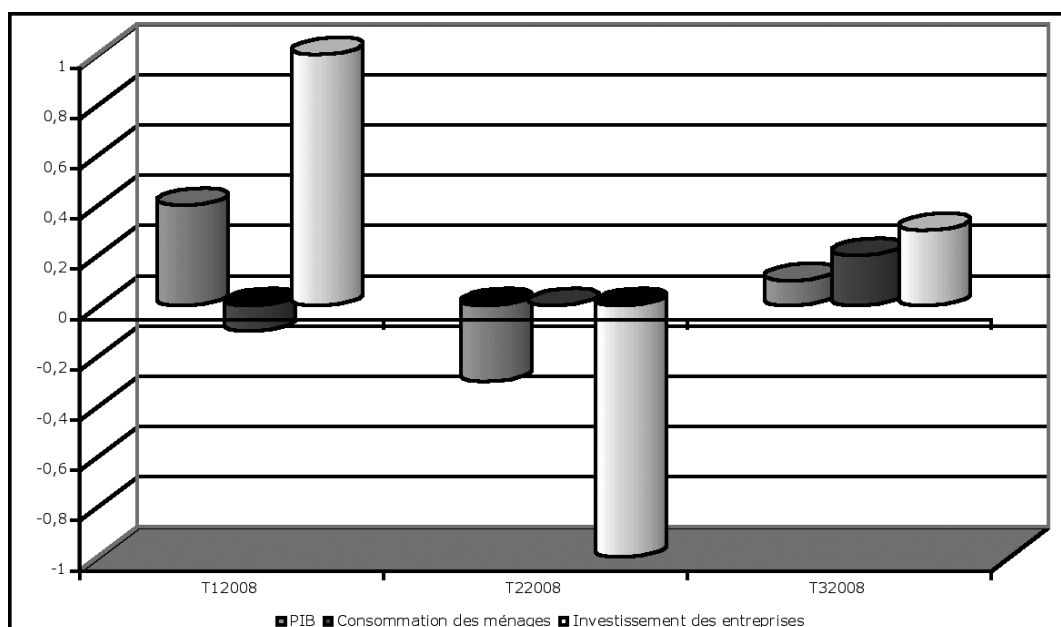
Si notre système bancaire et financier français semble moins exposé que celui des Anglo-saxons aux dérives de la libéralisation financière, la France est entrée dans la crise dans une très mauvaise santé économique et sociale.

1. Une croissance en panne

Notre économie était déjà en quasi-récession quand la crise a déferlé en septembre dernier. Son activité avait reculé de 0,3% au deuxième trimestre et plafonné à 0,1% au troisième.

La consommation des ménages a reculé de 0,1% au premier trimestre puis stagné au cours des deux trimestres suivants. L'investissement a reculé de 1% au deuxième trimestre pour les entreprises non financières. Le recul du PIB, antérieur à la survenance de la crise, est donc la conséquence de la baisse de la consommation et de l'investissement.

Évolution de la croissance, de la consommation et de l'investissement par rapport au trimestre précédent en %



Source : Insee, comptes nationaux.



2. Une explosion des destructions d'emplois et une forte hausse du chômage

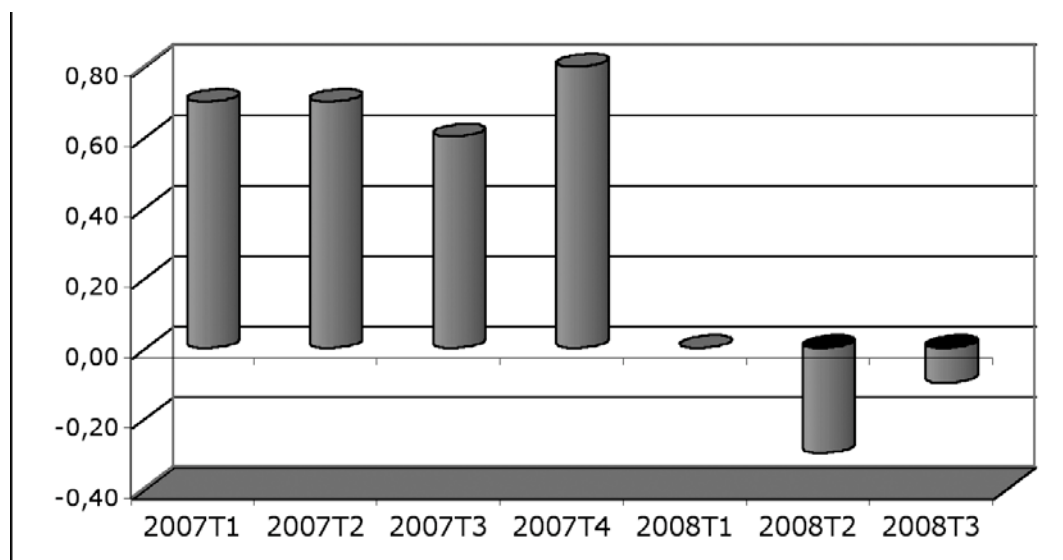
L'emploi salarié a commencé à reculer dès le deuxième trimestre dans les secteurs marchands (-0,2%) et la baisse s'est poursuivie au troisième (-0,3%). Le secteur tertiaire a été particulièrement frappé par les destructions d'emplois : 41.600 emplois ont été détruits au troisième trimestre, après plus de 15.000 au deuxième. C'est dans l'intérim que l'emploi a le plus diminué, moins 26.000 postes au troisième trimestre après -48.500 au deuxième.

Mais c'est surtout dans l'industrie que la saignée est en proportion la plus grave : 15.200 emplois ont été détruits au troisième trimestre, après plus de 16.000 au deuxième. Avec la crise qui frappe aujourd'hui les groupes industriels, en particulier dans l'automobile et le BTP, les chiffres du quatrième trimestre et de l'année 2009 seront nécessairement pires encore.

3. Un recul du pouvoir d'achat

C'est le recul du pouvoir d'achat qui explique le repli de la consommation des ménages. La croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages a stagné au premier trimestre (0,0%), avant de s'effondrer au second (-0,3%), et a continué à baisser au troisième (-0,1%).

Évolution du pouvoir d'achat du RDB en %



Source : Insee, comptes nationaux

Alors que la croissance du pouvoir d'achat était forte de 1997 à 2002, même si nous considérons que nous pouvions mieux faire, elle a constamment ralenti depuis 2003 et s'est mise à baisser fortement en 2008, à l'opposé des slogans de campagne du candidat Sarkozy.

Le recul du pouvoir d'achat s'est accompagné d'une forte hausse des inégalités de revenu, synonyme d'une détérioration encore plus forte de leur situation pour une majorité de Français.



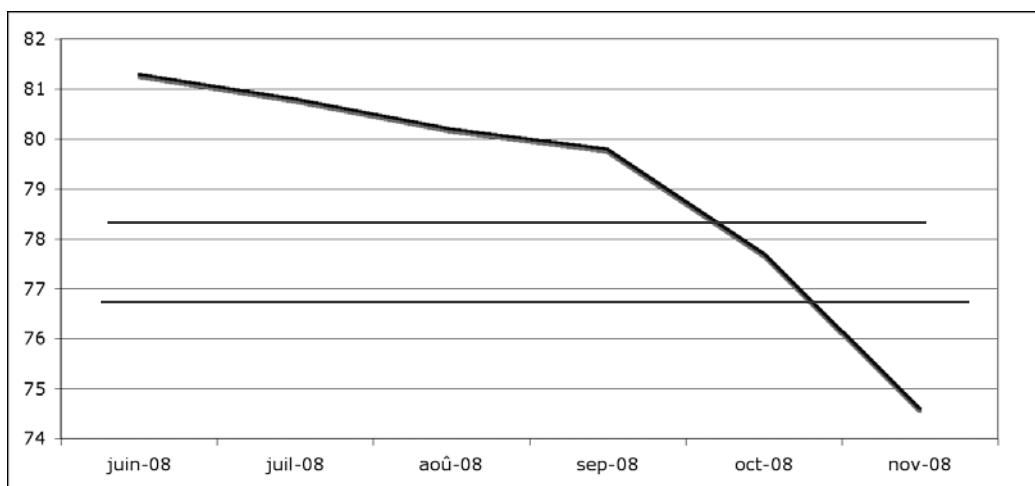
Ces inégalités se retrouvent au niveau salarial. Alors que la croissance des salaires des 0,1% des Français les plus aisés a été de 6,1% en moyenne annuelle entre 1998 et 2005, pour 90% des salariés, elle a stagné (les salaires n'ont augmenté que de 0,4% en moyenne par an sur la période). Par conséquent, la part des salaires allant aux plus aisés s'est accrue de plus de 44% pour les 2500 salariés les mieux payés.

4. Le plongeon de la production industrielle

La chute de la production industrielle a commencé au mois d'avril 2008, et s'est amplifiée en octobre. Le recul de la production pour l'ensemble de l'industrie atteint 2,4% en novembre (3,1% hors énergie et industrie agroalimentaire). Le secteur automobile est particulièrement touché, avec une chute de la production de plus de 8% sur un mois en novembre et de 26% sur les douze derniers mois.

La baisse rapide des taux d'utilisation des capacités de production, pour l'ensemble de l'industrie, laisse présager une poursuite de la chute de la production industrielle et des destructions massives d'emplois. Avec la chute prévisible des projets d'investissements des entreprises, c'est une véritable saignée qui ainsi est à craindre dans l'industrie dans les mois qui viennent.

**Taux d'utilisation des capacités de production en %
pour l'ensemble de l'industrie (en données cvs)**



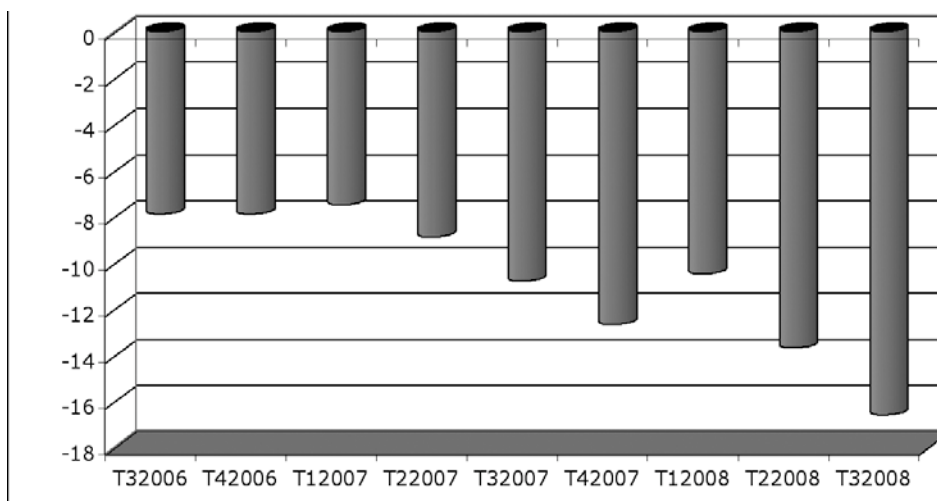
Source : Banque de France

5. Un commerce extérieur exsangue

Le commerce extérieur français atteint des niveaux historiquement bas. Les exportations ne cessent de reculer. Le déficit extérieur atteignait en octobre 56,2 milliards d'euros sur douze mois. La contribution du solde extérieur à l'évolution du PIB a été négative au deuxième trimestre (-0,4 point). Rappelons que la France était en excédent en 2004 et que la zone euro a dégagé un excédent commercial de 0,9 milliard d'euros en octobre 2008.



Solde extérieur trimestriel en milliards d'euros



Source : Insee, comptes nationaux

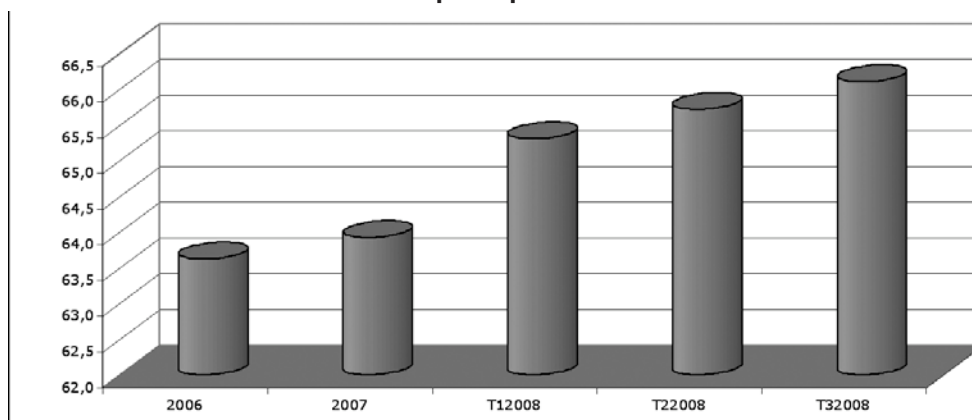
L'indicateur le plus marquant de nos difficultés est le recul des exportations. Sur les cinq dernières années, les exportations allemandes ont progressé de 37%, celles du Royaume-Uni de 30% et celles de la France de 15% seulement. Le commerce mondial progresse deux fois plus vite que nos ventes à l'étranger, et la France perd régulièrement des parts de marché, dans ses échanges avec le reste de la zone euro et avec le reste du monde.

6. Des finances publiques dégradées

Depuis cinq ans, l'endettement public a connu un dérapage considérable (+ 10 points de PIB s'agissant du ratio dette / PIB depuis 2002). Il est la conséquence du comportement contradictoire du gouvernement, coincé entre un discours de rigueur et une gestion pratique des finances publiques qui conduit à la multiplication des déficits (baisse d'impôts non financées pour les plus aisés, développement inconditionnel des exonérations de cotisations sociales et des niches fiscales, présentations de budgets irréalistes et inconséquents).

En 2007, la France a été le seul pays de l'Union Européenne dont les comptes publics se sont dégradés alors que le taux de croissance était supérieur à 2%. Fin octobre 2008, le déficit a atteint 60,7 milliards d'euros, contre 52,7 milliards à la même date en 2007. La dette publique dépasse déjà les 66% du PIB au troisième trimestre 2008, s'établissant à 1284,8 milliards d'euros (en hausse de 15,6 milliards d'euros par rapport au deuxième trimestre, soit +0,4 point).

Dette publique en % du PIB



Source : insee, comptes nationaux



7. Une politique qui ajoute de la crise à la crise

L'affaiblissement du service public

Le plus grand "plan social" à l'œuvre en France est le plan de suppressions de postes dans la fonction publique. Pour la seule année 2009, 30.600 postes sont ainsi supprimés, dont 13.500 dans l'éducation nationale, auxquels il faut ajouter 20.000 suppressions d'emploi prévues en 2009 dans l'hôpital public. Inacceptable au regard des besoins de nos concitoyens en termes de santé, d'éducation, ou de sécurité, cette politique est totalement irresponsable en période de crise.

De la même manière, l'affaiblissement des services publics, notamment dans la sphère industrielle et commerciale, est en totale contradiction avec la nécessité de protéger les Français des conséquences de la crise, alors même que tous les experts reconnaissent l'efficacité de ces « amortisseurs sociaux » dans cette période. La poursuite de la privatisation de la Poste, et en particulier de la banque postale, en pleine tourmente financière et bancaire, est un non-sens absolu.

Avec la perspective dogmatique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ce sont 150.000 emplois publics qui ont vocation à disparaître d'ici 2012.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires, en recul de 1% en 2008 et d'environ 6% depuis 2002, participe également à la dégradation générale du revenu des ménages.

Le fiasco et le scandale de la défiscalisation des heures supplémentaires

Alors que les destructions d'emplois se multiplient et que le chômage repart fortement à la hausse, le gouvernement de M. Sarkozy est le seul pays au monde à avoir institué un système de destruction d'emplois financé par des fonds publics. En effet, comme n'ont cessé de le dénoncer les socialistes, le dégrèvement d'impôts et de cotisations sociales sur les heures supplémentaires conduit à rendre l'embauche plus chère pour l'entreprise que le recours aux heures supplémentaires.

Ce système qui a fait la preuve de son inefficacité totale en termes d'augmentation du pouvoir d'achat depuis dix-huit mois, se révèle intenable et dangereux dans la crise que nous traversons. Comment le pouvoir français peut-il maintenir un tel système, pour un coût de près de 4 milliards d'euros par an, quand des centaines de milliers de suppressions d'emplois sont annoncées dans les mois qui viennent ?

L'incapacité à redonner confiance et à relancer le pouvoir d'achat

La mesure inique sur les heures supplémentaires est allée de pair avec un démantèlement méthodique des droits des salariés depuis 2002, amplifié depuis 2007. Les remises en cause successives des 35 heures sans aucun effet ni sur l'emploi ni sur le pouvoir d'achat, l'atomisation du droit de la négociation collective ou la dérégulation du temps de travail (forfaits, astreintes, repos compensateur) ont participé à la fragilisation des salariés et à la chute de confiance des Français.

En définitive, les effets de dix-huit mois de présidence Sarkozy sur le pouvoir d'achat des Français se résument à un paquet fiscal de 15 milliards d'euros par an, principalement



composé de cadeaux fiscaux pour une minorité de Français, et par de la rigueur pour le plus grand nombre.

Le recul du pouvoir d'achat des ménages, conséquence directe de la politique de la droite depuis 2007, affaiblissait les Français bien avant la survenance de la crise. En persistant, y compris dans son plan de relance, à nier la nécessité d'augmenter les salaires, les minima sociaux et les allocations, M. Sarkozy a perdu la bataille avant même de l'avoir menée.

C. Le plan Sarkozy : un plan insuffisant et inadapté

Le plan de relance de M. Sarkozy est à la fois insuffisant en volume, déséquilibré parce qu'uniquement fondé sur l'offre, et inadapté pour répondre à la violence de la crise. Il ne propose globalement que des mesures d'investissement à long terme, et fait l'impasse totale sur les questions centrales du pouvoir d'achat et du partage des richesses.

Un plan insuffisant dans son ampleur

En dehors des effets d'annonce, le plan de relance français n'est manifestement pas doté des moyens annoncés par le pouvoir.

Sur les 26 milliards d'euros annoncés, 22 seulement sont des dépenses nouvelles inscrites au budget. 4 milliards émanent d'entreprises publiques (EDF, GDF Suez, RATP, SNCF, La Poste). Sur les 22 milliards restants, 11,5 milliards d'euros sont des dettes de l'Etat auprès des entreprises, qui vont enfin être honorées. Il s'agit donc des simples mouvements de trésorerie, sans aucun effet de relance.

Or, même les 10,5 milliards d'euros restants ne correspondent pas à de nouveaux crédits. Ils concernent des projets d'investissements pour la plupart déjà annoncés (Canal Seine Nord, quatre lignes de TGV sur la période 2010-2014...) et des avances de sommes que l'Etat doit aux collectivités locales.

La majorité des crédits annoncés correspond ainsi à un simple rattrapage par rapport aux sous-budgétisations inscrites dans la loi de finances pour 2009 (notamment dans la recherche, l'enseignement supérieur, l'emploi, le logement...).

Au total, le niveau réel de l'effort net français pour sortir de la crise n'atteint même pas la barre des 4 milliards d'euros.

Un plan inadapté à la nature de la crise

Les investissements prévus par le plan Sarkozy sont tous centrés sur des mesures aux effets de long terme, et n'auront pas d'incidence avant 2011 et 2012. Or c'est en 2009 et 2010 que l'économie et les Français auront besoin de soutien. C'est donc d'abord à des investissements de court terme qu'il doit être recouru, de toute urgence.

D'une ampleur faible, le plan français est aussi déséquilibré dans ses objectifs, puisqu'il fait une impasse totale sur la question centrale du pouvoir d'achat, question qui est pourtant à la fois à l'origine de la crise et le levier pour en sortir.



Ainsi, en dehors de maigres mesures en faveur de l'emploi d'un montant de 1,2 milliards d'euros (aide à l'embauche en 2009 pour les entreprises de moins de 10 salariés, dotation exceptionnelle aux politiques actives de l'emploi), **le montant des mesures ciblées en faveur de la consommation et du soutien aux salariés les plus modestes se limite à 980 millions d'euros** (prime de 200g aux futurs bénéficiaires du RSA pour 700 millions d'euros), auquel il faut ajouter les faibles mesures en faveur du logement (doublement du prêt à taux zéro) et de l'emploi (soutien au chômage partiel, exonérations supplémentaires de cotisations).

Moins de 5% du plan de relance français est ainsi consacré au soutien à la consommation.

Le plan dit de relance du président Sarkozy n'est pas à la hauteur de la crise que nous traversons, ni sur le plan de l'investissement, ni surtout sur celui de la relance du pouvoir d'achat. Les socialistes lui opposent un autre plan global, massif, équilibré et adapté aux besoins immédiats des Français.



II. L'autre plan face à la crise : massif, global, adapté aux enjeux

Si la crise que nous traversons trouve son origine dans un accroissement des inégalités et une stagnation des salaires, les réponses à y apporter doivent d'abord favoriser une augmentation du niveau de vie des catégories moyennes et populaires. Une partie d'un plan massif de réponse à la crise doit donc être fondée sur une hausse immédiate des salaires, des minima sociaux, des pensions de retraite, des allocations sociales et sur un soutien à la consommation.

La gravité des dégâts sociaux engendrés par notre mauvaise santé économique, elle-même considérablement amplifiée par la crise, impose ensuite des réponses d'envergure pour protéger les victimes d'une catastrophe sociale programmée. La protection des salariés frappés de licenciement économique devra être renforcée, et les entreprises qui compressent leurs effectifs sans justifier de difficultés économiques réelles devront avoir préalablement reclassé ou reconverti dans d'autres emplois tous leurs effectifs, et financé la réindustrialisation des sites frappés. Des créations d'emplois aidés dans le secteur public et associatif seront également nécessaires.

Il faudra également relancer une machine économique aujourd'hui en panne. L'investissement public devra être immédiatement relancé, en particulier en donnant aux collectivités locales, sur la base d'un contrat avec l'Etat, les moyens dont elles sont aujourd'hui privées pour investir, innover et protéger. Les aides accordées aux banques, sans aucune contrepartie dans le plan français, devront donner lieu à un renforcement du rôle de l'Etat dans le système bancaire et financier, afin de contraindre les établissements à favoriser une baisse des taux et une facilitation du crédit, en particulier pour l'investissement. Un effort massif sera également nécessaire pour remettre à niveau l'hôpital public, et surtout, recréer d'urgence les fondements d'une véritable politique industrielle, totalement insuffisante dans le plan Sarkozy.

Les dérèglements financiers impliquent bien évidemment l'institution de nouvelles règles financières nationales, européennes et internationales, pour que le souci de l'intérêt général et du financement durable de l'économie réelle soit replacé au cœur du fonctionnement des marchés.

Enfin, un plan de relance européen global et massif serait nécessaire, et à défaut, une coordination et une harmonisation des plans de relance nationaux, dans la lignée des préconisations adoptées par le Parti socialiste européen, est une urgence absolue. Au-delà, l'augmentation du budget européen pour faire face à la crise, et l'institution d'une véritable régulation financière européenne, seront au cœur de la feuille de route de la gauche européenne lors des élections à venir.

A. Relancer immédiatement le pouvoir d'achat et la consommation

Il conviendra d'abord de réduire l'ampleur des écarts de revenus, objectif qui ne peut être dissocié de la relance de la consommation et du pouvoir d'achat.

Une relance rapide de l'économie ne peut ensuite passer que par une augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des pensions de retraite et des allocations sociales, couplée à une action forte en direction des prix, en particulier pour les biens essentiels.



1) *Une aide financière immédiate aux salariés, retraités et allocataires de minima sociaux*

Nous proposons :

- Le versement d'**une aide immédiate 500 euros dès le mois de février 2009 à tous les bénéficiaires de la prime pour l'emploi (9 millions de salariés)**, afin d'améliorer substantiellement leur pouvoir d'achat ;
- Le versement d'**une aide immédiate de 500 euros dès le mois de février 2009 à tous les bénéficiaires des minima sociaux (minimum vieillesse, RMI-RSA, API, AAH, ASS,...)** ;
- **Une revalorisation du SMIC de 3 % au 1er février 2009**, avant l'engagement des négociations annuelles sur les salaires, de manière à dynamiser ces négociations ;
- Afin de garantir une progression rapide et durable de tous les salaires, **la soumission du maintien des exonérations de cotisations sociales à la conclusion effective d'accords salariaux annuels**, qui devront intervenir cette année avant le 1^{er} septembre, et non à leur seule négociation ;
- **L'indexation du Smic, des pensions de retraite et des minima sociaux sur l'évolution du salaire moyen**, pour éviter toute dégradation du pouvoir d'achat des personnes concernées ;
- **La généralisation obligatoire du chèque transport à tous les salariés et à tous les moyens de transport** nécessaires pour aller du domicile au lieu de travail, y compris aux déplacements en voiture, sur la base d'une indemnité kilométrique ;
- **La revalorisation immédiate des allocations logement de 10%.**

2) *Agir sur les prix des biens essentiels*

Nous proposons :

- **Une baisse de 1 point du taux normal de TVA, passant de 19,6% à 18,6%** – Cette mesure est d'abord destinée à soutenir le pouvoir d'achat des Français par une baisse généralisée des prix à la consommation, mais également la trésorerie des entreprises, en particulier des PME et TPE.
- **Un gel des loyers dans les zones de forte hausse en 2009 et 2010, et la limitation de la hausse de l'ensemble des autres loyers au taux d'inflation ;**
- **La mise en chantier de 300 000 logements sociaux (PLAI et PLUS) sur les deux prochaines années** – ce qui permettra de soutenir efficacement la filière du BTP et de la construction durement touchée par la crise ;
- **Le doublement de la subvention unitaire de l'État pour le logement social, avec un effort particulier à destination des jeunes** qui connaissent des difficultés à se loger, notamment dans le logement étudiant ;



- **La fixation annuelle par le Parlement du prix du gaz**, afin que sa hausse soit contenue : ce prix, qui a augmenté constamment ces dernières années au motif de l'augmentation du prix du pétrole, n'a pas été récemment réduit avec la baisse substantielle des prix pétroliers.

B. Agir massivement pour l'emploi et la protection des salariés

La catastrophe sociale qui s'annonce impose de renouer avec une politique de croissance et d'emploi, dont la France est privée depuis 2002. Mais au-delà, il n'est pas acceptable que soient livrés à leur sort les dizaines de milliers de salariés qui seront menacés de chômage dans les mois qui viennent, en particulier ceux qui feront l'objet de plans de restructurations et de licenciements, et surtout lorsque les entreprises sont par ailleurs bénéficiaires.

Nous devons donc distinguer clairement plusieurs situations : celle des entreprises qui connaissent de réelles difficultés économiques, la puissance publique devant alors faire un effort de prise en charge et d'indemnisation des salariés ; celle des entreprises qui ont des difficultés passagères, que la puissance publique doit aider à surmonter ; celle des entreprises florissantes qui profitent de la crise pour comprimer leur effectifs, et qui doivent en être fortement dissuadées financièrement.

Des mesures d'urgence doivent être prises. La première sera **le gel immédiat de toutes les suppressions de postes dans la fonction publique**, à commencer par celles programmées cette année (plus de 30 000 dans la fonction publique d'État, auxquels il faut ajouter les 20 000 dans l'hôpital public), qui constituent le plus grand plan social de notre pays. Un recours important aux contrats aidés, en particulier dans l'emploi vert et associatif, sera programmé. Il conviendra également de définir un plan de lutte contre la précarité de l'emploi dans la fonction publique.

Mais dans l'immédiat, il faut garantir l'indemnisation, le reclassement, la reconversion et le suivi individualisé de l'ensemble des victimes de restructurations, ces mesures préfigurant la sécurité sociale professionnelle que nous souhaitons bâtir après une large concertation avec les partenaires sociaux.

1) Une augmentation de la durée et de l'indemnisation du chômage partiel (création d'un chômage partiel prolongé)

La crise qui menace l'emploi de centaines de milliers de salariés justifie la création dans l'urgence et à titre exceptionnel d'un chômage partiel prolongé. L'objectif est d'éviter les licenciements et de mettre à profit ces périodes pour renforcer la formation des salariés contraints à l'inactivité.

Nous proposons :

- **La possibilité de mise en œuvre, sur les 18 prochains mois, d'un chômage partiel prolongé de 800 heures supplémentaires au-delà de 800 heures annuelles ;**
- **La soumission de cette prolongation du chômage partiel à un avis conforme du comité d'entreprise ;**



- **L'élévation de l'indemnisation des salariés, pendant cette période, à 80% du salaire.** La participation des entreprises restera identique à celle prévue par le chômage partiel de droit commun, et l'État prendra en charge le complément de rémunération.
- **La mise en œuvre prioritaire et obligatoire, à la demande des salariés, des heures de droit individuel à la formation** (dont 80% ne sont aujourd'hui pas utilisées).

2) *L'amélioration de l'indemnisation des salariés victimes d'un licenciement économique, préfiguration de la mise en œuvre d'une véritable sécurité sociale professionnelle*

Les salariés licenciés pour motif économique sont les premières victimes de la crise. L'allongement de la durée d'indemnisation en raison des difficultés manifestes de retour à l'emploi s'inscrivent dans les objectifs du « *Manifesto* » adopté par le Parti Socialiste Européen.

Nous proposons **que les règles propres au contrat de transition professionnelle et à la convention de reclassement personnalisé soient unifiées, généralisées à tout le pays et que la durée d'indemnisation soit provisoirement portée à deux ans avec maintien d'une indemnisation à 80% du salaire pendant cette période.**

L'augmentation des chiffres du chômage révèle que les salariés les plus exposés sont les titulaires d'un contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim. Lorsque vient le temps du licenciement économique, ils ont déjà quitté l'entreprise. Les difficultés du marché du travail et, la durée limitée de leurs indemnités comme demandeurs d'emploi méritent une attention particulière au risque d'exclusion sociale de ces travailleurs lorsqu'ils auront épuisé leurs droits auprès de l'UNEDIC.

Pour combattre ce processus, nous proposons **qu'à titre exceptionnel et pendant 24 mois, ces salariés inscrits à l'ANPE suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim bénéficient d'une prolongation de six mois de leur indemnisation lorsque leurs droits arrivent à échéance pendant cette période.** Ces droits supplémentaires seront pris en charge par l'État, et ne remettront pas en cause le paritarisme dans la gestion de l'Unedic et l'équilibre auquel sont susceptibles de parvenir les partenaires sociaux.

Au-delà de ces mesures d'urgence, **nous associerons les partenaires sociaux à la définition d'une grande sécurité sociale professionnelle, qui garantira à chacun les trois éléments constitutifs du travail : l'emploi, la sécurité des ressources et la progression professionnelle tout au long de la vie active. Il s'agira de définir, dans un cadre qui dépasse celui du strict contrat de travail, de nouveaux droits et de nouveaux devoirs pour tous les actifs de la sortie de l'école à la retraite.** Droit à la formation tout au long de la vie, droit à reprendre des études quand on a cessé tôt sa formation initiale, droit à des ressources décentes quand on est involontairement privé d'emploi, droit à être accompagné dans ses démarches de recherche d'emploi ou de définition d'un projet professionnel, droit à la reconversion, aux allocations familiales et logement... Mais aussi devoir de rechercher activement un emploi, de se soumettre au suivi individualisé, de suivre assidûment des formations.

Cette sécurité sociale professionnelle implique un effort particulier des pouvoirs publics :

– l'entrée dans la vie active

En contrepartie du devoir de tous les jeunes de chercher un emploi ou de se former, **chacun aura droit à un capital de droits à la formation d'une durée de un à cinq ans** (pour ceux qui n'ont pas ou peu de formation initiale), **ou à une première expérience pro-**



fessionnelle garantie dans le secteur public comme dans le privé, ou à une bourse ou une allocation d'autonomie, se substituant à tout ou partie des actuelles aides fiscales, familiales et sociales, pour ceux qui souhaitent continuer leurs études ou réaliser un projet personnel.

la lutte contre la précarité de l'emploi

Après les attaques renouvelées ces dernières années contre le contrat de travail et les droits des salariés, il conviendra de refaire du CDI le socle de notre droit social. Les entreprises qui font des contrats précaires et à temps partiel un mode de régulation permanent des effectifs seront pénalisées, grâce à un système de **modulation des cotisations sociales en fonction du nombre de contrats précaires et à temps partiel** auxquels il est recouru de façon durable.

3) Modifier la procédure des licenciements économiques pour mieux protéger les salariés

Si, dans cette période de crise, les difficultés que rencontrent certaines entreprises peuvent justifier le recours à des compressions d'effectifs, il n'est pas acceptable que soient prononcés des licenciements dont l'unique but est d'améliorer la rentabilité d'entreprises parfaitement bénéficiaires, ou pire, que des employeurs profitent de la crise pour réduire leur masse salariale. Or il est aujourd'hui établi que **seul le coût du licenciement permet de s'opposer concrètement à compressions d'effectifs de pure convenance**. Un examen minutieux devra en outre permettre de démasquer le comportement inacceptable d'entreprises qui profiteraient de la loi TEPA sur une partie de l'année; utilisant jusqu'à saturation les heures supplémentaires défiscalisées, pour mettre le reste de l'année les mêmes salariés pour bénéficier des aides de l'État.

Pour les entreprises qui engagent un licenciement économique alors qu'elles continuent à distribuer des dividendes ou à racheter leurs propres actions, le remboursement préalable des aides publiques perçues au cours des cinq dernières années sera une condition de recevabilité de la procédure.

Le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) devra tenir compte, sous le contrôle de l'administration, de la situation financière des entreprises. Lorsque ces dernières sont réellement bénéficiaires, et notamment lorsqu'elles continuent à verser des dividendes à leurs actionnaires ou à procéder à un rachat d'actions, le PSE devra se donner tous les moyens de reclasser ou de reconverter dans un emploi de catégorie équivalente l'intégralité des salariés concernés, et financer la réindustrialisation des sites affectés.

En cas de désaccord persistant entre le comité d'entreprise et l'employeur sur le contenu du PSE, **l'appréciation de cette obligation relèvera de l'administration du travail. Le montant des sommes affectées par l'entreprise au reclassement, aux mesures de formation des salariés et à la réindustrialisation des sites devra alors correspondre à l'équivalent de 80% du salaire brut pendant deux ans pour chaque salarié concerné, en plus du versement des indemnités légales et conventionnelles de rupture. Le juge judiciaire pourra intervenir, en urgence, pour suspendre la procédure de licenciement économique et s'opposer aux licenciements tant que les obligations pesant sur l'entreprise, telles que fixées par l'administration du travail, n'auront pas été respectées.** Cette pénalité financière, bien supérieure à ce que prévoit la majorité des PSE aujourd'hui, dissuadera véritablement les entreprises de procéder à des licenciements de convenance.



Nous proposons également de **rétablir l'obligation pour la direction des entreprises de répondre de manière argumentée aux contre-propositions formulées par le comité d'entreprise**. En cas de désaccord, le comité d'entreprise doit retrouver **la possibilité de recourir à l'avis d'un médiateur indépendant sur le contenu du plan social**.

4) Des politiques actives pour l'emploi

Le gouvernement a dû admettre la nécessité de recourir aux emplois aidés alors qu'il avait lui-même diminué les crédits dans la loi de finances initiales. Les mesures annoncées méritent d'être renforcées par **la création de 100 000 emplois aidés supplémentaires**.

Nous proposons également **la création de 100 000 emplois pris en charge à 75% par l'État dans le secteur non marchand et orientés vers la protection de l'environnement ou le développement durable**. Il s'agit de **contrats à temps plein d'une durée de trois ans**.

L'État devra favoriser à titre dérogatoire **la négociation d'accords collectifs de branche qui, dans les secteurs du bâtiment et de l'automobile, viseront à la mise en place de dispositifs temporaires de retraite anticipée**, prenant en compte principalement le critère de la pénibilité. Ces dispositifs exceptionnels sont une arme nécessaire pour traverser la crise, sans remettre en cause notre objectif général de favoriser l'emploi des salariés âgés. Dans ce même esprit, nous proposons **d'abroger purement et simplement la circulaire de juillet 2008 sur les carrières longues, qui a allongé de plusieurs mois la durée d'activité nécessaire pour partir en retraite à taux plein avant 60 ans**, alors qu'il s'agit de salariés qui ont commencé à travailler très jeunes, et qui remplissent aujourd'hui les conditions fixées initialement par la loi.

C. Relancer immédiatement et durablement l'investissement

Le plan Sarkozy est notoirement insuffisant sur la relance de l'investissement. L'essentiel de ce qu'il contient se limite en outre à des projets qui ne pourront démarrer immédiatement, alors que c'est maintenant et en urgence qu'il convient de relancer les investissements, de court terme comme de long terme, tant publics que privés.

1) Un effort immédiat pour l'investissement public

Un « pacte de relance » entre l'état et les collectivités locales

Nous proposons un véritable **pacte de relance entre l'Etat et les collectivités territoriales : en contrepartie d'une enveloppe de 4,8 milliards d'euros visant notamment à compenser le paiement de ce que l'Etat leur doit notamment au titre des charges qu'il leur a transférées et du manque à gagner sur les dotations, les collectivités locales accroîtront leurs investissements (voirie, bâtiment, équipements, infrastructures transport, haut débit, énergies renouvelables, et économies d'énergie...) et pourront atténuer les hausses de prélèvements auxquelles elles ont été contraintes le cas échéant de procéder**.

Nous proposons en particulier :

- **Le doublement en 2009 de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) et son inscription à la section « investissement » du budget des collectivités ;**



- **Le doublement en 2009 du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ;**
- **Un abondement exceptionnel du budget de fonctionnement des collectivités, comprenant le remboursement des arriérés de paiement du RMI, la restitution du ticket modérateur payé par les collectivités sur le plafonnement de la taxe professionnelle, le rattrapage du pacte de croissance et de solidarité et l'octroi de prêts bonifiés pour les investissements relevant de leur champ de compétence ;**

Un plan pour l'hôpital public

La droite n'a cessé depuis plus de six ans de pénaliser financièrement les établissements hospitaliers, au point que l'hôpital public a fini l'année 2008 avec un déficit de près d'un milliard d'euros, avec comme perspective la suppression d'environ 20.000 emplois en 2009, et une remise en cause inéluctable de la permanence des soins. Face à la situation dramatique que connaît l'hôpital, la gauche doit porter une alternative à court et moyen terme. L'investissement dans la remise à niveau de l'hôpital public, compte tenu de son ampleur nécessaire, est une part importante de la relance de l'investissement public. Toutes les enquêtes montrent en outre que la qualité du système de soins est une condition du retour de la confiance des Français en l'avenir.

Nous proposons :

- **Le retrait immédiat du plan social engagé par le gouvernement dans l'hôpital public**, qui pourrait atteindre 20.000 emplois en 2009 – Les élus de gauche présidant les établissements hospitaliers sont mobilisés pour s'opposer à ces suppressions de postes ;
- **L'adaptation du mode de financement** pour lutter contre les effets pervers des règles actuelles de la tarification à l'activité et la recherche systématique de rentabilité ;
- **Le lancement d'un plan modernisation de l'hôpital public, d'un montant de 1,4 milliards d'euros**, poursuivant les objectifs de l'égal accès aux soins pour tous et de la préservation du rôle de l'hôpital public au cœur de l'excellence du système de santé.

Un soutien fort au BTP-Construction

Au-delà de la **mise en chantier dans les deux ans de 300 000 logements sociaux** (cf.II.A.2), nous proposons :

- un **plan de rénovation écologique et d'isolation des logements**, confié à l'ANAH, sera mis en oeuvre, ainsi qu'un **effort massif pour garantir l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées** (1 milliards d'euros);
- un **plan de réhabilitation et de construction de places d'hébergement d'urgence décentes supplémentaires** (300 millions d'euros) ;



- la **multiplication par 5 des pénalités devant être payées à l'État par les communes ne respectant pas l'obligation de proposer 20% de logements sociaux** (loi SRU).
- un **plan de rénovation et de construction dans l'immobilier universitaire**.

2) Une relance durable de l'investissement privé

L'investissement privé, qui a fortement reculé cette année, après avoir stagné plusieurs années, doit être stimulé et relancé durablement.

Nous proposons de :

- Réorienter le crédit impôt-recherche vers les PME-TPE innovantes et intervenant dans l'économie verte ;
- Moduler l'impôt sur les sociétés suivant que les bénéfices sont réinvestis ou distribués aux actionnaires ;
- Favoriser l'actionnariat de long terme afin de permettre un développement durable des entreprises, par la redéfinition d'un droit des entreprises qui dissuade les OPA hostiles, à l'opposé des choix mis en oeuvre par la droite depuis 7 sept ans.

D. Sauver l'industrie, soutenir les entreprises, préparer la croissance de demain

L'industrie française est lourdement frappée par la crise. En 2008, tous les secteurs d'activité ont subi une forte baisse de leur production. Les perspectives restent défavorables pour le premier semestre 2009, avec des anticipations à des plus bas niveaux historiques, une production atone, une situation de trésorerie dégradée. Chimie, plasturgie, agroalimentaire, aéronautique, électrique et mécanique, métallurgie, la plupart des industries sont touchées, et d'abord le BTP-construction et la filière automobile. En Europe, les ventes de voitures neuves ont chuté de 25% en un an, de 16% en France pour le seul mois de décembre. Rares sont les usines où la production n'est pas freinée ou stoppée. Les suppressions de postes se multiplient et les mises au chômage s'allongent.

Loin du dogme de l'hyper-spécialisation – « les produits et services à haute valeur ajoutée aux économies occidentales, la production de base aux pays émergents » –, aussi condescendant qu'inexact, en France comme chez nos voisins, l'alternative est simple : le rebond ou la désindustrialisation. Nous refusons cette fatalité. C'est pourquoi la politique industrielle, impulsée par la puissance publique, est au cœur de nos propositions pour relancer l'économie aujourd'hui et préparer la croissance de demain.

1) Répondre aux difficultés d'accès au crédit et soutenir la trésorerie des entreprises

Des mesures d'urgence doivent être prises en direction des entreprises. Les grands groupes sont confrontés à une grave crise de financement qui les pousse soit à réduire les effectifs, soit à tailler dans les programmes de recherche et développement,



soit les deux. Quant aux PME-PMI qui constituent la sous-traitance, elles sont en proie à des difficultés massives de trésorerie qui compromettent l'existence de nombre d'entre elles.

Nous proposons de :

- **Favoriser l'obtention de crédits par une intervention contraignante de l'Etat auprès des banques.** La recapitalisation des banques, décidée sans aucune contrepartie par le gouvernement, doit donner lieu à une intervention directe de l'Etat pour faciliter l'accès au crédit afin de soutenir l'activité des PME-PMI et de maintenir les projets innovants des donneurs d'ordre.
- **Utiliser les garanties de la puissance publique (État, régions, départements) pour l'octroi de prêts et accorder des prêts d'honneur ;**
- **Soutenir la trésorerie à court terme des entreprises :**
 - en conditionnant l'octroi des aides de l'Etat aux banques au maintien ou à l'extension des facilités de trésorerie aux entreprises ;
 - en diminuant les besoins en fond de roulement des PME-PMI-TPE, artisans et commerçants par le respect des délais de paiement. En cas de retard de plus de 60 jours, nous préconisons la modulation de la fiscalité qui touche les donneurs d'ordre (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle...) ;
 - en réservant une part des marchés publics aux PME-TPE, en particulier les plus innovantes. L'État doit, le premier, donner l'exemple.
 - Pour les entreprises en difficulté et qui le souhaiteraient, un **moratoire sur le paiement des dettes sociales et fiscales serait proposé, pour une durée de trois mois éventuellement reconductible.** Ce moratoire ferait l'objet d'une convention avec l'entreprise dans laquelle celle-ci s'engagerait en contrepartie au non versement de dividendes à ses actionnaires ainsi qu'au paiement d'un intérêt de 5%.

2) S'attaquer à l'urgence des urgences : sauver notre filière automobile

Un salarié sur dix est concerné par l'avenir du secteur. Les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes : la « prime à la casse » est un effet d'aubaine éphémère qui profite surtout aux modèles de petit gabarit fabriqués dans des pays « low cost » (*Logan et Twingo, C1, 107...*) ; le crédit n'est facilité ni pour les constructeurs ni pour les consommateurs puisque le gouvernement n'a exigé aucune contrepartie des banques en ce sens ; le « fonds de restructuration de la filière », abondé à hauteur de 300 millions d'euros et pour un tiers seulement par l'Etat, est notoirement insuffisant. Le plan Sarkozy souffre de graves absences : rien pour les salariés frappés par la crise, rien ou presque pour les sous-traitants qui sont dans la tourmente, rien pour l'avenir du secteur.

Pour répondre à l'urgence économique et sociale, nous proposons :

Des mesures pour les salariés

- un **renforcement des durées et du niveau d'indemnisation du chômage partiel ;**
- **l'obligation pour les entreprises d'utiliser prioritairement pendant ces périodes le droit individuel à la formation ;**



- un **renforcement du contenu des obligations de négocier dans les entreprises sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** (GPEC) ;
- à l'échelle européenne, **l'utilisation du « Fond européen d'ajustement à la mondialisation »**. Créé en 2006 et doté d'un demi-milliard d'euros par an, il n'a fait l'objet d'aucune mobilisation par la France en 2008. A terme, cet outil pourrait être changé en « Fond européen de soutien aux salariés de l'industrie » (FS2I) pour mieux indemniser et aider à la reconversion des salariés de l'industrie (licenciés ou au chômage partiel).

Des mesures pour les entreprises

En direction des constructeurs et des équipementiers de premier rang, nous proposons :

- **que l'Etat facilite l'accès au crédit par des prêts bonifiés ou des garanties de paiement en échange d'engagements forts de ces grands groupes**. Le mécanisme de garantie sur prêt à court terme pour les entreprises, mis en place par Oseo, serait renforcé.
- **que les aides publiques soient mobilisées pour l'investissement**, qu'elles soient conditionnées au maintien de l'emploi en France, qu'elles ne soient pas utilisées pour la rémunération des actionnaires. L'Etat a le devoir de fixer ces conditions, et d'abord lorsqu'il siège au conseil d'administration d'un groupe automobile (15 % du capital de Renault).
- le renouvellement par l'Etat et les collectivités territoriales de leur parc automobile, par un **vaste programme de commandes publiques de véhicules propres**.

En direction des PME-PMI qui constituent le tissu de sous-traitants (équipementiers de rangs 2 et 3, fournisseurs, distributeurs), nous proposons de **favoriser l'accès au crédit** et de **soutenir la trésorerie à court terme** des entreprises (cf. II.D.1.).

Des mesures pour les consommateurs

- Les taux d'intérêt de la BCE ont baissé, pas les taux du crédit automobile pratiqué par les banques et les filiales des constructeurs. Alors même que les ménages sont confrontés à une grave crise de pouvoir d'achat et que trois voitures sur quatre sont achetées à crédit en France. Nous proposons qu'**en contrepartie des aides d'Etat perçues par les banques et les constructeurs, soient proposés des crédits à des taux bonifiés**.
- Afin de renforcer le droit du consommateur à l'information et à la transparence, nous proposons **que soit garantie la « traçabilité » des véhicules sur le marché**. La localisation géographique des sites de production, la performance environnementale non seulement des véhicules mais aussi de l'ensemble de la chaîne de valeur ou encore l'origine des financements publics lorsqu'il y en a, doivent figurer sur les fiches de vente ou de location des concessionnaires et agences.

Préparer l'avenir de la filière automobile

Soutenir l'industrie à court et moyen terme est indispensable. Mais relancer durablement une filière suppose de **faire des choix stratégiques en matière d'investissements dans l'innovation (moteur hybride, voiture électrique, véhicule à pile à combustible) et d'éco-concep-**



tion à toutes les phases de la vie du produit (de l'assemblage au recyclage) ; de repositionnement, pour certains sites français, sur les voitures économiques et écologiques d'entrée de gamme afin de faire correspondre les moyens de production à la demande des consommateurs, en particulier des ménages modestes et des classes moyennes ; de mise en réseau des compétences entre donneurs d'ordre et sous-traitants ; de prise en compte des nouveaux modes de consommation. Cela demande la mobilisation massive de la puissance publique, et d'abord au plan financier, au service d'une politique industrielle globale.

3) *Préparer l'avenir, repenser l'industrie*

Mobiliser massivement la puissance publique nationale et territoriale : vers un Pôle public d'investissement industriel (2P2I)

Pour soutenir le tissu industriel et singulièrement les PME, la France doit se doter d'un pôle public d'investissement industriel. Pour être efficace, il doit être financé massivement et mobilisable rapidement.

– **Financé rapidement.** La première tranche de 10,5 milliards d'euros sur les 40 milliards d'aides gouvernementales accordées aux banques a été versée sans aucune contrepartie. Elle n'aura donc que peu d'effets sur le financement de l'économie réelle. Nous demandons d'abord **que cette somme et que toute aide supplémentaire accordée aux banques soit limitée au strict nécessaire pour assurer le fonctionnement du système bancaire, et assortie de solides contreparties, en particulier quant à la place faite aux représentants de l'Etat dans les conseils d'administration.**

Nous demandons par ailleurs que des moyens aillent plus directement aux entreprises, et proposons que soient créés **des fonds régionaux d'investissement et de réindustrialisation**, immédiatement dotés de 7 milliards d'euros (dont 500 millions d'euros pour la filière automobile et 500 millions d'euros pour les technologies propres).

– **Mobilisable rapidement.** Ces fonds seront utilisés par les Régions pour **agir au plus près des besoins réels des entreprises et des salariés, là où les banques n'interviennent pas.** Ils permettront de :

- garantir des prêts bancaires, et éventuellement prendre des participations dans le capital des entreprises, afin d'apporter les capitaux nécessaires au financement des investissements d'avenir ;
- financer des projets d'entreprises fondés sur des stratégies risquées et innovantes ;
- financer des programmes de reclassement et de reconversion des salariés frappés par les restructurations ;
- augmenter les moyens des dispositifs de formation qualifiante gérés par les régions en fonction des besoins des salariés et des spécificités des bassins d'emploi ;
- développer la réindustrialisation des sites frappés par la crise et la relocalisation d'activités.

Adossés à la Caisse des dépôts et consignations, à la Banque de France, à la Banque postale, à Oséo, aux pôles de compétitivité, aux chambres de commerce et d'industrie, ces fonds préfigureront la création d'un pôle public de financement et d'investissement national, décliné dans toutes les régions, outil majeur du pilotage de la politique industrielle nationale.



Bien sûr, la mise en place de ces fonds régionaux d'investissement et de réindustrialisation n'exclut pas de mobiliser d'autres instruments qui ont fait leurs preuves. Par exemple, le **crédit impôt recherche** remporte déjà un franc succès, mais il doit être **mieux ciblé et bonifié en direction des PME innovantes**, notamment celles qui développent les technologies propres des voitures de demain.

Vers des réseaux de complémentarité donneurs d'ordres / PME sous traitantes

À moyen terme, les règles du marché doivent être revues. Le poids des donneurs d'ordre directs ou indirects est tel dans le chiffre d'affaires des sous-traitants que ceux-ci sont contraints d'accepter des conditions d'achats dangereuses pour leur équilibre financier. Nous proposons de créer les conditions réglementaires permettant aux PME d'élargir leur base de clients et de renégocier certains types de contrats, qu'il s'agisse des « commandes ouvertes », largement pratiquées dans le secteur automobile et qui laissent le fournisseur prendre tous les risques, ou de la pratique dite des « enchères inversées ».

À plus long terme, il faut aider les sous-traitants qui le souhaitent à se repositionner et à se diversifier. C'est particulièrement nécessaire dans le secteur automobile. De nombreux autres secteurs sont prometteurs et doivent être davantage ouverts aux PME-TPE (fabrication liée aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie...)

Mettre l'Europe au service de son industrie

La France n'a pas saisi les six mois de sa présidence de l'Union pour mettre enfin sur pied une vraie politique industrielle européenne. C'est une occasion manquée. Plutôt que de multiplier les appels à la coordination tout en fermant les yeux sur des stratégies nationales égoïstes, l'Europe doit avancer sur des projets concrets et bénéfiques à tous. Nous proposons :

- de bâtir **une vraie Agence de l'innovation industrielle** s'appuyant sur la Banque européenne d'investissements ;
- créer enfin un **brevet européen** pour aider les PME innovantes à protéger leur innovation et à exporter ;
- d'instaurer **un statut juridique unique pour les entreprises innovantes assorti de mesures fiscales incitatives** (par exemple, un crédit d'impôt recherche commun) dans le cadre du "Small business act" en négociation.

E. Promouvoir une croissance verte

Les défis écologiques sont une l'occasion unique de changer fondamentalement les paradigmes d'une économie capitaliste à bout de souffle et de relancer la croissance et l'investissement. C'est pourquoi le plan que nous proposons intègre pleinement la dimension écologique du développement durable. Répondre au défi écologique, c'est enclencher à court terme des leviers de croissance conséquents et innovants : optimisation de la consommation énergétique, investissements dans des modes de transports durables, éco-industries, activités de dépollution, activités de services en environnement sont autant d'opportunités pour mettre en œuvre une réelle croissance verte.



En particulier, l'urgence climatique nous oblige à revoir fondamentalement notre politique énergétique et nos modes de transports. La maîtrise de notre consommation énergétique est aussi l'un des moyens les plus performants pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages et diminuer les charges des entreprises. Une politique énergétique durable pour notre pays s'appuie sur un service public fort, et des entreprises publiques au service de l'intérêt général, et non pas sur une approche purement financière et commerciale.

Nous proposons en particulier :

- **L'adoption pour les particuliers d'une tarification incitative à l'économie des biens essentiels que sont l'eau, l'électricité et le gaz** (fixation d'une tarification avantageuse en cas de non dépassement d'une consommation forfaitaire) ;
- **L'amélioration de l'efficacité énergétique des logements et lancement d'un programme d'isolation thermique** (cf. mesures logement ci-dessus) ;
- **Le lancement d'un plan d'investissement massif dans la production d'énergies renouvelables** ;
- **L'augmentation des crédits publics pour le développement des technologies propres et des éco-industries** ;
- **Le lancement d'un programme de dépollution des sites et sols pollués** ;
- **Le développement massif des infrastructures de transport propre, en partenariat avec les régions.**
- **L'institution d'un contrat « Energie–Emploi–Environnement » pour les entreprises**, comprenant principalement la **mise en œuvre d'une tarification avantageuse pour les entreprises modérant leur consommation** ;

F. Pour de nouvelles règles financières

La dimension proprement financière de la crise a suscité des réactions massives, de tous les pays, pour éviter une catastrophe bancaire. Les socialistes ne se sont pas opposés au vote d'un plan permettant d'apporter une garantie de l'État aux prêts interbancaires et à certaines opérations de recapitalisation des banques. Mais ils n'ont pas été écoutés quand ils dénonçaient l'absence de contreparties, à l'opposé de ce qu'ont fait tous les autres pays. Au-delà, pour éviter à l'avenir ce type de dérives et en limiter les effets, nous proposons un grand projet de régulation financière.

1) Conditionner les aides et les garanties apportées au secteur financier

Le sauvetage du système financier ne peut être fait au profit de ceux qui portent une lourde responsabilité dans la survenance de la crise. Les actionnaires privés ne peuvent être systématiquement mis à l'abri des défaillances pour laisser les clients des banques, en majorité modestes, en payer le prix. Sans l'exigence de fortes contreparties, les actionnaires actuels des banques bénéficieront mécaniquement et directe-



ment de la recapitalisation, sans même avoir été associés à l'effort nécessaire, pendant que les contribuables en supporteront la charge.

En contrepartie des 10,5 milliards d'euros accordés à six banques françaises sous la forme de quasi fonds propres, nous demandons :

- une **entrée de l'Etat dans les conseils d'administration des banques recapitalisées, avec droit de vote, et un contrôle des rémunérations dans les entreprises soutenues** ;
- **l'interdiction de verser des dividendes ou de racheter leurs actions pour les banques ayant perçu une aide de l'Etat** ;
- la **suppression de l'ensemble des indemnités de départ et des bonus des dirigeants ayant conduit leurs entreprises dans l'impasse** ;
- la **remise en cause de toutes les activités liées aux paradis fiscaux** ;
- une **modification forte de la politique de crédit des banques en direction des ménages et des entreprises les plus touchés par la crise.**

2) Prévenir les crises de demain : un grand projet de loi de régulation financière

Une fois le stade aigu de la crise passée, nous refusons que les mêmes choix politiques qui ont conduit à la catastrophe soient de nouveau mis en oeuvre.

Au niveau mondial, nous pèserons pour que soit mise en place une instance de concertation politique globale sur les taux de change entre les monnaies, et les déséquilibres commerciaux et financiers entre les pays.

Ce débat sur un « nouveau Bretton Woods » concerne toutes les nations, et notamment les pays émergents. L'urgence est de sortir d'une situation internationale dans laquelle les États-Unis financent à crédit le fonctionnement de leur économie et où les capitaux ne sont pas suffisamment investis dans les pays émergents. La mise en oeuvre et le suivi des nouvelles règles pourraient être confiés au Fonds monétaire international.

Au niveau européen et national, nous demandons l'adoption d'un grand projet de loi de régulation financière qui devra :

- **lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et mettre un terme au scandale des paradis fiscaux** (outre la remise en cause des activités qui y sont liées) ;
- **encadrer les rémunérations des acteurs du secteur financier et des dirigeants d'entreprises** (décourager les prises de risque excessives, réglementer strictement et davantage imposer les stock-options) ;
- **rendre réellement dissuasives les sanctions des régulateurs bancaires et financiers** (renforcement des règles prudentielles mais surtout modernisation et augmentation des sanctions) ;
- **mieux encadrer l'activité de tous les acteurs financiers** (réglementation plus stricte de la titrisation en obligeant les banques à conserver une part importante du risque lié aux prêts, renforcement de la réglementation à l'égard des fonds d'investissement, des fonds souverains et des agences de notation) ;



- **redéfinition des règles comptables ;**
- **revoir les règles d’encadrement du marché des crédits aux particuliers, aux collectivités territoriales et aux entreprises** (protection contre le surendettement et lutte contre les prises de risque excessives) ;
- **faire reposer le coût de la résolution des crises financières sur leurs responsables** (renforcement des sanctions et révision de la fiscalité sur le secteur financier et sur la rémunération des grands dirigeants) ;
- **constituer un grand pôle financier public** (cf. II.D.3.).



III. L'Union européenne doit être au rendez-vous

La **présidence française de l'Union européenne s'est achevée sur un échec** : l'absence de consensus européen sur le contenu des plans de relance nationaux et l'absence d'un vrai et puissant plan de relance au niveau communautaire.

L'incapacité du couple franco-allemand, et particulièrement de la droite européenne, à parler d'une même voix sur la crise financière et à agir de façon concertée sur ses conséquences, est flagrant et préoccupant. Il est à l'origine de cet échec.

À l'inverse, les 31 partis socialistes et sociaux-démocrates européens réunis à Madrid se sont mis d'accord dès le 30 novembre 2008 sur les caractéristiques de la réponse européenne à cette crise sans précédent. Ces caractéristiques principales étant, outre la nécessaire coordination des réponses nationales, la défense de l'emploi, le soutien au pouvoir d'achat et la dynamisation de l'investissement.

Ces éléments ont été mis en oeuvre sans délai par les socialistes là où ils sont au pouvoir, notamment en Angleterre et en Espagne. Sous la pression des socialistes allemands, Angela Merkel a finalement consenti à un second plan de relance, reprenant ces caractéristiques, c'est-à-dire centré sur le pouvoir d'achat et particulièrement sur le pouvoir d'achat des plus modestes.

1) Un plan européen est nécessaire : un budget européen spécifique pour la relance est indispensable

Au-delà de la nécessaire action concertée et coordonnée des états membres, l'Union européenne doit également intervenir en tant que telle, ce qu'elle ne peut pas faire à présent.

Faute d'un budget européen suffisamment élevé et d'une capacité à lever l'emprunt, la Commission en est réduite à appeler de ses vœux une action qui nécessiterait d'être mise en oeuvre au niveau communautaire.

Pour enfin doter l'Union des moyens de ses ambitions, il est urgent de **créer un budget européen spécifique** pour la relance, avec le concours de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) puis par l'émission d'un emprunt européen, et de façon coordonnée avec les Etats membres.

Ceci permettrait de **financer les grands investissements structurants préconisés par le Manifeste du PSE** : réseaux de transports plus écologiques et plus efficaces, développement des réseaux énergétiques et de télécommunications, isolation des bâtiments pour en améliorer les performances énergétiques, recherche et développement et éducation.

C'est en ajoutant l'action propre de l'Union aux efforts des états membres que ces programmes d'investissement pourront relancer l'activité et permettre de fonder un modèle durable de développement de l'Europe.



2) *La régulation financière doit retrouver sa place au niveau européen*

En parallèle au travail mené en France, les réformes financières doivent être menées rapidement au niveau européen, dans un cadre coordonné. L'autorégulation a pris une place beaucoup trop importante au niveau communautaire.

3) *La nécessaire évolution des règles européennes*

La crise a déjà conduit la Commission et les responsables européens à accepter une évolution importante de la réglementation de l'Union.

Les aides d'Etat aux banques ont été validées par la commission européenne, malgré leurs effets indéniables sur la concurrence.

De la même manière, l'endettement massif des Etats membres a conduit la Commission à accepter une mise entre parenthèse du pacte de stabilité permise en cas de circonstances exceptionnelles.

L'intervention de l'Etat et des fonds publics pour pallier les défaillances d'un système libéral qui a imploré a fait voler en éclat les certitudes de la droite européenne, qui ne sait plus à quel saint se vouer.

La perspective des élections européennes doit donc permettre de **fonder un nouveau modèle de développement de l'Union qui mettrait les citoyens au coeur des préoccupations européennes**, comme le préconise le Manifeste adopté à Madrid par le PSE. Plutôt qu'un simple espace de libre circulation des capitaux, le Manifesto préconise de faire de l'Union un espace de lutte contre les inégalités et de progrès social.

L'élaboration d'un **Pacte européen de progrès social permettant à chaque pays de se doter d'une clause de progrès social garantira que la construction européenne soit bien synonyme de progrès social** et d'amélioration des conditions de vie et de travail des citoyens européens.

4) *La nécessité d'une harmonisation des plans de relance nationaux : les lignes directrices du document adopté par le PSE*

Pour les responsables socialistes européens, la réponse européenne doit avoir : « *une forte dimension sociale centrée sur les gens disposant des plus faibles revenus, comprenant par exemple un renforcement des dispositifs d'allocations chômage, des baisses ciblées d'impôt pour soutenir le pouvoir d'achat, des dispositifs permettant l'accès aux biens de première nécessité, notamment l'énergie, des actions visant à rendre les loyers moins lourds, des soutiens aux retraités, ainsi que des politiques actives de l'emploi.* ».

Ce sont ces lignes directrices qui ont inspiré le Parti socialiste dans l'élaboration de son propre plan. **Global et massif**, notre plan est équilibré et d'effet immédiat car il comprend à la fois des mesures urgentes et nécessaires de soutien au pouvoir d'achat, des mesures en direction de l'emploi, mais également des mesures de dynamisation de l'investissement.



Tous ces enjeux, les élections européennes seront l'occasion de les aborder. Chaque citoyen va devoir choisir les députés européens qu'il enverra siéger dans un Parlement aux pouvoirs renforcés. S'il souhaite donner au Parlement une majorité cohérente et rassemblée, dotée d'un projet crédible, nécessaire compte tenu de la crise et centré sur ses préoccupations, il choisira alors de voter pour les candidats socialistes.

Car l'enjeu est bien là : **sanctionner la droite en Europe, qui a échoué à faire progresser les droits sociaux dans l'Union, dont la politique a dégradé la situation économique et sociale et accentué les inégalités et qui s'avère, au bout du compte, incapable de réparer les dégâts causés par la faillite du système libéral qu'elle a prôné.**



IV. Aspects financiers

Nous avons tenu à chiffrer très précisément chacune des propositions que nous faisons, car nous voulons, même dans l'opposition, faire preuve de crédibilité.

Notre plan engage 50 milliards d'euros de moyens financiers, soit 2,5 % de PIB. Sur cette somme, 10 milliards d'euros sont réinvestis en capital (fonds régionaux stratégiques d'investissement).

L'impact budgétaire est donc de 40 milliards d'euros.

Notre sens de la responsabilité va plus loin : nous proposons l'annulation de la loi TEPA, inefficace et même contre productif en période de crise, ce qui permettra d'apporter 10 milliards d'euros en 2009 et 15 milliards d'euros par an en régime de croissance.

La mise en œuvre du plan Sarkozy va aggraver les déficits, ce que la Commission européenne a démontré en prévoyant pour 2009 1,8 point de récession et un déficit de 5,4 % du PIB.

À l'opposé, le plan que nous proposons, compte tenu de son ampleur serait de nature à éviter la récession et à limiter la dégradation des comptes publics de l'ordre de 1 point du PIB.

Enfin, le coût de la crise devra être mis en partie à la charge des secteurs qui en ont été à l'origine, à savoir le secteur financier et bancaire, dès lors que la situation sera stabilisée, à moyen terme.



TABLEAU FINANCIER

Tableau 1 - Soutien aux revenus (pouvoir d'achat et emploi) : 23,7 md€

Aide immédiate de 500 € à tous les bénéficiaires de la PPE et de minima sociaux	6,2 md€
Hausse du SMIC de 30 € nets au 01/02/2009	1,0 md€
Baisse de la TVA de 19,6 % à 18,6 %	6,5 md€
Majoration de 10 % des allocations logement et généralisation du chèque transport	2,0 md€
Indemnisation du chômage et création d'emplois	8 md€
Allongement de 6 mois de la durée d'indemnisation du chômage	2 md€
Extension du chômage partiel (jusqu'à 1 600 heures et salaire 80 %)	1,5 md€
Généralisation du contrat de transition professionnelle	1,2 md€
Maintien départ carrières longues à 40 annuités	0,2 md€
100 000 emplois aidés	0,3 md€
100 000 contrats verts et contrats associatifs	1,1 md€
Gel des 30 000 suppressions d'emploi dans la fonction publique	1 md€
Gel des 20 000 suppressions de postes dans les hôpitaux	0,7 md€

Tableau 2 - Soutien à l'investissement : 26,8 md€ dont 10 md€ en capital

Pacte de relance avec les collectivités locales	4,8 md€	
Apurement dette RMI	1,5 md€	
Doublement FNADT	0,3 md€	
Doublement DGE	0,7 md€	
Rattrapage manque à gagner dotations depuis la rupture pacte de croissance	1,3 md€	
Remboursement ticket modérateur de taxe professionnelle depuis 3 ans	1,0 md€	
Logement : 300 000 logements sociaux, doublement dotation logement, hébergements d'urgence, rénovation logements anciens, mise en accessibilité	4,0 md€	
Investissement de l'État dans les réseaux et infrastructure (dont 1,4 pour les hôpitaux)	4,0 md€	
Investissement des entreprises publiques (modernisation des réseaux et équipements)	3,0 md€	
Financement de la recherche dans les PME (majoration de 50%)	1,0 mdg	
	Passif	Actif
Intervention en capital dans l'industrie et les PME	10,0 md€	10,0 md€
Création de fonds régionaux stratégiques d'investissement (FRSI)	6,0 md€	6,0 md€
Fonds propres pour les PME de l'automobile	0,5 md€	0,5 md€
Fonds de financement des technologies propres	0,5 md€	0,5 md€
Fonds Stratégique d'investissement	3,0 md€	3,0 md€

**Total des moyens financiers engagés :
50,5 milliards d'euros dont 10 milliards en capital**

Ampleur du plan : 2,5 % du PIB

Effort budgétaire : 40 milliards d'euros



Soutenir la filière automobile et préparer l'avenir : les propositions des socialistes

I - Une crise de grande ampleur, des mesures gouvernementales pas à la hauteur

L'horreur économique et sociale

La crise que traverse l'automobile est la plus grave depuis trente ans. Aux Etats-Unis, les «Big Three », General Motors, Ford et Chrysler sont au bord de la faillite et ne survivent que grâce aux crédits publics. Au Japon, Toyota enregistre les premières pertes de son histoire. En Europe, les ventes de voitures neuves ont chuté de 26 % en novembre et de 18 % en décembre. En France, les immatriculations ont reculé de 15 % en décembre. Plus d'un million de voitures neuves attendent de trouver preneur dans les parcs de stockage.

La crise frappe les constructeurs (les ventes de Renault ont chuté de 20 % pour le seul mois de décembre) qui, après avoir supprimé des postes de CDD et d'intérimaires, ont recours au chômage partiel.

A côté de ces grandes entreprises, toute la sous-traitance (métaux, chimie, électronique ou encore informatique) est dans l'œil du cyclone. **Les PME-PMI qui apportent habituellement les pièces sont en difficulté, au bord de la liquidation ou déjà fermées.** Pièces détachées de « première monte », pare-chocs, tableaux de bord, électronique embarquée, vitres, pneus, sièges, ceintures de sécurité, systèmes de freinage ou amortisseurs, airbags, batteries, volants, échappement, quel que soit le segment d'activité, les équipementiers de deuxième et troisième rangs, les fournisseurs, les distributeurs sont frappés. **Le processus de délocalisation de l'activité automobile, à l'œuvre depuis plusieurs années, pourrait s'en trouver aggravé quand viendra la reprise** : là où le tissu de sous-traitants aura disparu, les constructeurs seront tentés de partir pour produire ailleurs.

La crise économique a un impact social massif. Elle se traduit par **des milliers de suppressions d'emplois** : 3 500 postes supprimés chez PSA dont 850 à l'usine de Rennes (Ille et Vilaine) ; 1 000 postes de production en moins chez Renault à Sandouville et 1 000 postes d'ingénieurs et d'informaticiens à Guyancourt ; 620 emplois supprimés chez Tyco (électronique pour l'automobile) avec la fermeture des sites de Chapareillan (Isère) et de Val de Reuil (Eure) ; chez Faurecia (sièges et composants acoustiques), 415 emplois supprimés à Brières (Essonne) et 1 200 « départs volontaires » sur l'ensemble des sites ; 400 emplois délocalisés en Roumanie au sein de Continental Autoradios ; 280 licenciements chez Johnson Controls et fermeture de l'usine de Grand Quevilly (Seine Maritime) ; 124 licenciements chez Emt Composants sur le site de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime)...



Quant aux périodes de chômage partiel, elles se sont multipliées en nombre et s'allongées en durée : trois semaines chez Bridgestone à Béthune pour 1 200 salariés (Pas de Calais) ; six semaines chez Ford à Blanquefort pour 1 600 salariés (Gironde) ; dix semaines chez Mefro (jantes) pour 600 salariés à la Chapelle Saint Luc (Aube) ; une semaine sur le site Michelin de Clermont-Ferrand, ainsi que pour les 1200 salariés de l'usine de Tours (Indre et Loire) et les 900 salariés du site de Roanne (Loire) ; chez Renault, chômage technique et RTT obligatoires à Sandouville et Cléon (Seine-Maritime), Flins (Yvelines), Douai (Nord), Le Mans (Sarthe) ; trois semaines pour les 4 000 salariés de l'usine Toyota d'Onnaing (Nord)...

Sur le terrain, les organisations syndicales et les élus locaux en témoignent : il existe une grande différence de gestion de la crise dans ces entreprises d'un même secteur. Les unes, le plus souvent des PME-PMI-TPE, sont exsangues : la chute du carnet de commandes et l'absence de trésorerie les contraignent à licencier ou à fermer. Les autres, notamment les grands groupes que sont les constructeurs et les équipementiers de rang 1, sont confrontés à des difficultés économiques réelles, mais leur volonté de maintenir un taux inchangé de retour sur investissement pour les actionnaires ou d'anticiper des gains de productivité amènent leurs dirigeants à « profiter » de la crise pour réduire leurs effectifs ou délocaliser une partie de l'activité. Ce n'est d'ailleurs pas la crise pour tout le monde : le salaire du PDG de Valeo a augmenté de 25 % en trois ans alors même que le groupe a annoncé 5 000 suppressions d'emplois (10 % des effectifs) dont 1 600 en France.

Les mesures gouvernementales ne sont pas à la hauteur de la crise

Dans ce contexte, l'autosatisfaction du gouvernement lors du débat à l'Assemblée nationale sur le pseudo-plan de relance, avait quelque chose d'indécemment : pendant que les ministres se congratulaient, PSA supprimait l'équipe de nuit dans son usine de Sochaux et Renault mettait 1 300 salariés de son site du Mans au chômage partiel !

Le gouvernement a fait le choix de mesures insuffisantes pour avoir un impact réel et durable sur la situation économique du secteur.

La prime à la casse telle que l'a conçue le gouvernement est un effet d'aubaine immédiat aux effets pervers bien connus.

Parce qu'elle n'est valable qu'un an et ne s'applique qu'au marché hexagonal, elle bénéficie peu à Renault et à PSA Peugeot-Citroën qui réalisent respectivement un tiers et un quart de leur chiffre d'affaires en France.

Parce qu'elle ne profite quasi-exclusivement qu'à la vente de véhicules de petit gabarit essentiellement produits à l'étranger, elle réduit faiblement les stocks et ne stimule quasiment pas la production.

Parce que dans la crise profonde de pouvoir d'achat que vivent nos concitoyens, 1 000 euros de prime n'emportent pas la décision d'acheter une voiture qui en coûte quinze ou vingt fois plus : c'est pourquoi en Allemagne, le gouvernement n'a pas hésité à porter le montant de la prime à 2 500 euros.

Les autres mesures annoncées par Nicolas Sarkozy à Douai le 4 décembre dernier – facilitation du crédit, « fond de restructuration de la filière » – sont de la même veine : insuffisantes et inadaptées.



La facilitation du recours au crédit pour les filiales des constructeurs, accordée sans contrepartie aux constructeurs, n'est pas assez ambitieuse pour résoudre leur manque de liquidités et ne se traduit pas directement en baisse des taux pour les consommateurs.

Quant au fonds de restructuration de la filière, abondé à hauteur de 300 millions d'euros mais pour un tiers seulement par l'Etat, il représente un montant deux fois inférieur au renforcement du bouclier fiscal – qui devrait d'ailleurs être supprimé tant il est choquant de soutenir la rente quand l'appareil productif de la nation est si durement touché !

Surtout, le plan du gouvernement souffre de graves absences. Le deux poids deux mesures est décidément la marque de fabrique du président de la République et de son gouvernement ! De même que le « plan de relance de l'économie » est unijambiste – misant sur l'investissement privé à long terme, oublieux de la demande à court terme –, le « plan de sauvetage de l'automobile » est hémiplégique : il relaye les exigences immédiates des grands groupes et de leurs dirigeants, il ignore les besoins pour aujourd'hui et pour demain des autres acteurs de la filière que sont les sous-traitants, les consommateurs et les territoires.

Rien n'est prévu pour les salariés alors même qu'ils sont les premiers frappés par la crise : fin des missions d'intérim et des CDD, plans de « départs volontaires », chômage partiel massif, délocalisations.

Rien ou presque n'est prévu pour les couches populaires et les classes moyennes précarisées qui ajournent leur projet d'achat d'un véhicule faute de pouvoir d'achat : ni crédit accessible, ni prix attractif pour l'entrée de gamme, ni transparence renforcée sur la « traçabilité » des véhicules et notamment la localisation géographique de la production.

Rien ou presque n'est mis en œuvre pour l'avenir du secteur : des moteurs plus innovants, des voitures plus sûres et plus propres, des modes de production plus respectueux de l'environnement, une autre conception du lien entre donneurs d'ordre et sous-traitants, entre grands groupes et PME.

Les Etats généraux de l'automobile qui se tiendront à Bercy mardi 20 janvier – auxquels les élus socialistes n'ont pas été associés – ne déboucheront sur aucune décision immédiate alors qu'il y a urgence. Les annonces seront réservées au chef de l'Etat et se résumeront pour l'essentiel à l'octroi d'aides publiques supplémentaires aux constructeurs. Cette stratégie est rendue doublement inefficace :

- **par la Commission européenne libérale de Jose Manuel Barroso qui refuse d'assouplir les règles de la concurrence (alors que l'automobile est face à une crise historique) et, en même temps, n'envisage aucune coordination des plans nationaux en direction du secteur.** Les rododromes de Bruno Le Maire, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, et les fanfaronnades de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, n'ont guère pesé face au refus de la Commission. Günter Verheugen, commissaire à l'Industrie, a considéré qu'« *il y a suffisamment de flexibilité dans le système* » et rejeté tout assouplissement des aides d'Etat au secteur automobile.

- **par le gouvernement français** qui formule des vœux auprès des constructeurs et grands équipementiers afin qu'ils ne délocalisent pas ou qu'ils ne licencient pas, mais



se montre incapable de fixer des contreparties aux aides qu'il leur apporte, faisant ainsi preuve de la même faiblesse coupable qu'à l'égard des banques et assurances qu'il recapitalise gracieusement.

L'année 2009 est capitale pour la filière automobile dans son ensemble.

Parce que sur le terrain, nos élus se mobilisent aux côtés des salariés et des entrepreneurs pour leur venir en aide ;

Parce qu'il n'y a pas d'économie sans industrie ;

Parce que nous refusons la fatalité qui consiste à tirer un trait sur des décennies de savoir faire, d'excellence, de qualité ;

Parce que nous voulons donner une perspective aux travailleurs, aux chercheurs, aux consommateurs de l'automobile ;

Parce que nous pensons que la filière automobile peut être à la pointe de l'éco-industrie et de la croissance verte ;

Le Parti socialiste rend aujourd'hui publiques ses propositions pour agir fort et juste dans l'immédiat au plan économique et social, pour jeter les bases de l'industrie de demain, compétitive parce qu'innovante et écologique.

II - Répondre à l'urgence économique et sociale

Des mesures pour les salariés

Afin de soutenir le pouvoir d'achat des salariés pendant la crise et à titre temporaire, nous proposons *l'allongement du chômage partiel à une durée maximale de six mois*, l'augmentation de *l'indemnisation à 80 % du dernier salaire brut* (l'Etat prenant en charge la différence), ainsi que *l'élargissement des conditions d'accès à cette indemnisation à tous les salariés*, notamment ceux qui sont à temps partiel.

Parce qu'elles ont un impact autant psychologique qu'économique pour les salariés qui les traversent, *les périodes de chômage partiel doivent être mises à profit pour favoriser la formation individuelle*. Celle-ci doit être qualifiante, rémunérée et incluse dans les accords de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'utilisation prioritaire des heures de formation, en particulier le Droit individuel à la formation (DIF), doit être opérée en lien avec l'AFPA et les collectivités territoriales.

Dans certains cas, d'autres outils peuvent être réactivés pour maintenir et développer l'emploi et les compétences dans la filière, par exemple les *FNE formation*. Le recours aux *mesures de pré-retraites* peut aussi être envisagé en fonction de la pénibilité du travail.

A l'échelle de l'Union européenne, nous proposons d'*utiliser le « Fonds européen d'ajustement à la mondialisation »*. Créé en 2006, il est doté d'un demi-milliard d'euros par an. Le gouvernement espagnol a ainsi obtenu plus de dix millions d'euros pour 1600 salariés d'un équipementier automobile et ses sous-traitants. Soit 1 300 euros pendant cinq mois pour chaque salarié. Combien de demandes d'aide la France, qui a pourtant assuré la Présidence de l'Union pendant six mois, a-t-elle déposées en 2008 ? Aucune.

Afin de mieux le mobiliser, une piste consisterait à *le transformer en Fonds européen de soutien aux salariés de l'industrie (FS2I) destiné aux salariés licenciés ou au chômage partiel*.



Plus directement utilisable par les entreprises ou leurs salariés, il serait régi par des instruments simples et souples :

- une assurance « salaire / pouvoir d'achat » en cas de changement d'emploi entraînant une baisse de rémunération (le FS2I financerait 50 % de la différence pendant deux ans) ;
- une assurance « salaire / formation » en cas de perte d'emploi ou de chômage partiel (le FS2I financerait la formation) ;
- une aide à la mobilité en cas de déménagement (le FS2I financerait l'équivalent de 3 mois de l'ancien salaire).

Des mesures pour les entreprises

Les **constructeurs** sont confrontés à une grave crise de financement car l'accès au crédit a été asséché et les taux sont restés élevés. Les conséquences sont doublement négatives : pour trouver des liquidités, les grands groupes sont amenés à réduire leurs effectifs pour alléger la masse salariale et à remettre en cause des programmes d'investissement dans la recherche et l'innovation (moteur hybride, voiture électrique, pile à combustible). Dans ce contexte, ***l'Etat peut faciliter l'accès au crédit par deux leviers : des prêts à taux bonifiés et des garanties. Mais dans un cadre défini par la puissance publique !*** Nous demandons

que l'argent octroyé soit mobilisé pour l'investissement (programmes de recherche et développement, mise aux normes écologiques de la production, de l'approvisionnement au recyclage) ;

qu'il ne conduise pas à accroître la rémunération des actionnaires ;

qu'il soit conditionné à des engagements en matière d'emploi et de politique salariale, par exemple des objectifs précis de réduction du nombre de contrats précaires.

Les **PME-PMI qui constituent le tissu de sous-traitants, fournisseurs et distributeurs** sont, avec les salariés, les autres oubliés des mesures gouvernementales. Elles font face actuellement à deux difficultés majeures : une chute d'activité due à la baisse des commandes et une crise de trésorerie liée au resserrement du crédit. Sauver les sous-traitants est vital à deux titres : pour sauvegarder les emplois d'aujourd'hui, pour éviter les délocalisations demain. Quand sonnera l'heure de la reprise, les grands groupes investiront ou se maintiendront là où le maillage industriel de sous-traitants aura été préservé.

Pour ***favoriser l'obtention de crédit***, nous proposons :

- une intervention enfin contraignante de l'Etat auprès des banques (par exemple via une entrée au capital des banques refinancées ou de leurs filiales chargées du crédit),
- l'utilisation des garanties de la puissance publique (Etat, mais aussi Régions et Départements).

Pour ***soutenir la trésorerie à court terme***, nous proposons :

- que l'octroi des aides de l'Etat aux banques soit conditionné au maintien ou à l'extension des facilités de trésorerie pour les PME/PMI ;
- afin de diminuer les besoins en fond de roulement, que soit modulée la fiscalité (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle...) en fonction du délai de paiement des constructeurs (plus ce délai est court, plus l'incitation fiscale est importante).

Pour soutenir la ***filière dans son ensemble***, la puissance publique doit montrer l'exemple. Nous proposons que l'Etat et les collectivités territoriales procèdent au ***renouvel-***



lement de leur parc automobile par un vaste programme de commande publique privilégiant les véhicules propres et dont la fabrication, y compris le transport et la distribution, présente un bilan carbone performant.

Des mesures pour les consommateurs

Alors que les taux d'intérêt de la Banque centrale européenne ont baissé sensiblement, les taux du crédit automobile pratiqués par les établissements bancaires comme par les filiales des constructeurs, eux, restent élevés. Or, deux voitures sur trois sont achetées à crédit. Soulager le pouvoir d'achat tout en soutenant l'activité implique donc de faciliter cet accès au crédit.

Nous proposons que les *constructeurs comme les banques s'engagent, en contrepartie des aides publiques perçues, à proposer aux consommateurs des crédits à des taux bonifiés.*

III - Préparer l'avenir, repenser l'industrie

Pour des raisons idéologiques, la politique industrielle a été abandonnée au cours des dernières décennies. Même l'automobile, l'un des rares secteurs où l'Etat est toujours actionnaire dans notre pays, a fait les frais de la soumission aux dogmes du néolibéralisme : obsession de la rentabilité maximale à court terme, déséquilibre flagrant dans la répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, renoncement de l'Etat à réguler et orienter le champ productif.

Pourtant, avec la crise, chacun constate le rôle indispensable de la puissance publique dans toutes ses dimensions non seulement pour agir dans l'urgence, mais aussi pour préparer l'avenir.

Mobiliser massivement la puissance publique nationale et territoriale : vers un Pôle public d'investissement industriel (2P2I)

Pour soutenir le tissu industriel et singulièrement les PME, la France doit se doter d'un pôle public d'investissement industriel. Pour être efficace, il doit être *financé massivement et mobilisable rapidement.*

Financé massivement. La première tranche de 10 milliards d'euros sur les 40 milliards d'aides aux banques a été versée sans aucune contrepartie et n'aura donc que peu d'effet sur le financement de l'économie réelle. Nous proposons que le reste de l'enveloppe serve à abonder progressivement des *fonds régionaux d'investissement et de réindustrialisation*, qui remplaceront le fonds stratégique d'investissement (FSI) créé par le plan Sarkozy.

Mobilisable rapidement. Ces fonds seront *utilisés par les Régions* pour agir au plus près des besoins réels des entreprises et des salariés, là où les banques n'interviennent pas. Ils permettront de :

- garantir des prêts bancaires, et éventuellement prendre des participations dans le capital des entreprises, afin d'apporter les capitaux nécessaires au financement des investissements d'avenir ;



- financer des projets d'entreprises fondés sur des stratégies risquées et innovantes. L'innovation soutenue doit toucher à toutes les phases du cycle de vie des véhicules : conception (éco-design). Les fonds régionaux pourraient financer prioritairement la conception et la fabrication des véhicules hybrides, électriques et à pile à combustible ;
véhicules hybrides, électriques, à pile à combustible ;
production intégrant les coûts environnementaux ;
distribution privilégiant les transports faiblement polluants ;
adaptation aux nouveaux besoins de la société (prise en compte du handicap, du vieillissement de la population, urbanisation des modes de vie). Les fonds pourraient inciter les constructeurs à développer un véhicule propre « low-cost » en France pour l'entrée de gamme puisque le prix de vente des voitures, comparé à d'autres biens dont le prix a largement chuté ces dernières décennies (ordinateur par exemple), reste prohibitif ;
recyclage (viser l'objectif du véhicule 100 % recyclé).
- financer des programmes de reclassement et de reconversion des salariés frappés par les restructurations ;
- augmenter les moyens des dispositifs de formation qualifiante gérés par les régions en fonction des besoins des salariés et des spécificités des bassins d'emploi ;
- développer la réindustrialisation des sites frappés par la crise et la relocalisation d'activités.

Adossés à la Caisse des dépôts et consignations, à la Banque de France, à la Banque postale et à Oséo, ces fonds préfigureront la création d'un pôle public de financement et d'investissement industriel, décliné dans toutes les régions, outil majeur du pilotage de la politique industrielle nationale.

Bien sûr, la mise en place de ces fonds régionaux d'investissement et de réindustrialisation n'exclut pas de mobiliser d'autres instruments qui ont fait leurs preuves. Par exemple, le ***crédit impôt recherche*** remporte déjà un franc succès, mais il doit être mieux ciblé et bonifié ***en direction des PME innovantes***, notamment celles qui développent les technologies propres des voitures de demain.

Mettre l'Europe au service de son industrie

La France n'a pas saisi les six mois de sa présidence de l'Union pour mettre enfin sur pied une vraie politique industrielle européenne. C'est une occasion manquée et un coup porté à la filière automobile.

Plutôt que de multiplier les appels à la coordination tout en fermant les yeux sur des stratégies nationales égoïstes, l'Europe doit avancer sur des projets concrets et bénéfiques à tous. Par exemple :

- bâtir une ***vraie Agence de l'innovation industrielle*** s'appuyant sur la Banque européenne d'investissements ;
- créer ***une coopération renforcée sur le brevet européen*** pour aider les PME innovantes à protéger leur innovation et à exporter ;
- instaurer ***un statut juridique unique pour les jeunes entreprises innovantes assorti de mesures fiscales incitatives*** (par exemple, un crédit d'impôt recherche commun).



En tout état de cause, la crise a fait voler en éclats le dogme de la concurrence libre et non faussée : l'industrie et singulièrement le secteur automobile ont besoin d'une puissance publique nationale et territoriale qui intervient, sanctionne et oriente.

Repenser le secteur en profondeur

Soutenir l'industrie à court comme à moyen terme est indispensable. Mais relancer durablement une filière, c'est aussi la repenser et définir de nouvelles bases dans les relations entre les acteurs : Etat, collectivités, constructeurs, équipementiers, fournisseurs, distributeurs, représentants des salariés, consommateurs.

Pour nous, socialistes, **trois principes** doivent guider les réflexions pour l'avenir

Le droit de regard de la puissance publique sur les choix stratégiques d'une entreprise dès lors que l'Etat ou les collectivités territoriales participent à son financement.

L'attribution des aides publiques doit être guidée par des critères simples :

la politique de rémunération du capital et du travail,

le niveau des salaires et la qualité des contrats,

le respect des normes environnementales,

le degré d'association des représentants des salariés aux choix de l'entreprise,

la stratégie industrielle de long terme,

le comportement à l'égard des sous-traitants.

Un exemple concret : **plutôt que s'indigner devant les caméras des choix industriels de Renault, Nicolas Sarkozy serait mieux inspiré de les orienter en pesant de tout son poids comme actionnaire qu'il est de ce groupe au sein de son conseil d'administration.**

Par exemple en exigeant le maintien de la production en France des véhicules destinés au marché français, en suspendant le versement des dividendes tant que les salariés sont au chômage partiel, en instaurant un moratoire sur les plans de suppressions de poste tant que l'entreprise dégage des bénéfices.

Le droit à l'information des consommateurs et des représentants des salariés : la transparence et l'éthique doivent être au cœur des choix industriels.

Le consommateur doit être informé de manière claire de :

-la localisation géographique des sites de production,

-la performance environnementale non seulement des véhicules mais aussi de l'ensemble de la chaîne de valeur,

-l'existence et l'origine, lorsqu'il y en a, des financements publics.

Les représentants des salariés doivent être mieux informés et mieux associés aux choix stratégiques de l'entreprise : renforcement de l'application de la charte de l'automobile signée en juillet 2008, accès des membres du Comité d'Entreprise (CE) aux documents financiers de la société, présence des représentants syndicaux dans les organes de direction des pôles de compétitivité.

Le droit à la solidarité industrielle pour les sous-traitants et pour les territoires.

Pour les sous traitants. Les équipementiers, fournisseurs et distributeurs doivent pouvoir bénéficier d'un environnement industriel plus stable avec les donneurs d'ordre pour se développer et se structurer. Il y a urgence à créer des « réseaux de compétences » entre grands groupes et PME-PMI : partenariats de long terme, programmes communs d'investissements, commandes pluriannuelles concertées, mutualisation des compétences...



Pour les territoires. L'environnement public (infrastructures, équipements, services publics) contribue à la valeur ajoutée d'une entreprise. En retour, celle-ci a des obligations à l'égard des territoires qui l'accueillent. Nous proposons donc que toute aide publique doit être conditionnée aux deux clauses suivantes : délocaliseur/payeur (l'aide sera remboursée si l'entreprise délocalise alors qu'elle génère des profits) et licencié/payeur (l'entreprise prend à sa charge l'indemnisation des salariés si elle licencie alors qu'elle est rentable).

Nous refusons la fatalité qui consiste à penser que l'Europe et la France doivent renoncer à leur industrie automobile. Pour éviter l'horreur économique, sociale, territoriale qui se profile, il faut agir fort pour le court terme. Pour que nos entreprises, nos produits, nos centres de recherches, nos savoir faire humains soient en tête dans la mondialisation, pour relever et gagner le défi de l'éco-industrie, il faut investir vite pour le long terme. C'est le sens des propositions que le Parti socialiste formule dans ce document et dont nous souhaitons vivement qu'elles servent d'aiguillon à l'actuel pouvoir dans l'intérêt général.

La filière automobile en France, c'est...

■ 1 salarié sur 10

■ 2,5 millions d'emplois induits en 2007 :

- 705 000 dans les activités de production (industrie manufacturière et énergétique, service, construction automobile, équipements) ;
- 1 million dans les transports (transports routiers de marchandises et de voyageurs, services annexes, construction et entretien des routes) ;
- 666 000 dans les activités liés à l'usage de l'automobile : vente, réparation, contrôle technique, location courte durée, vente de carburant, auto-école, permis.

■ Près de 640 000 emplois directs en 2007 :

- 142 737 personnes dans la construction de véhicules,
- 83 625 dans la fabrication d'équipements,
- 412 598 dans le commerce et la réparation automobile.

■ Fin 2007, PSA Peugeot Citroën comptait 207 850 salariés dans le monde dont 54 % en France et Renault employait 130 179 salariés dont 48,5 % en France.



Les socialistes se mobilisent face à la crise dans les collectivités locales

Face à la situation extrêmement préoccupante de notre économie, les collectivités locales sont en première ligne pour répondre à la demande sociale et soutenir l'économie des territoires. Leurs prérogatives sont pourtant difficiles à assumer, compte-tenu du désengagement marqué de l'Etat ces dernières années : transferts non compensés, plafonnement des recettes fiscales, et diminution des dotations sont comme autant de contraintes imposées aux collectivités.

La crise actuelle ne fait qu'amplifier cette situation : pour la première fois depuis 20 ans, les recettes des collectivités vont diminuer en valeur absolue, les départements étant par exemple confrontés à une baisse de leurs recettes de 1 milliard d'euros (250 millions pour les dotations, 600 millions pour les droits de mutation, 300 millions pour la taxe professionnelle).

Les annonces faites par Nicolas Sarkozy en décembre 2008, annonces censées soutenir les collectivités à hauteur de 10 milliards d'euros, n'ont trompé personne, et surtout pas les socialistes : les mesures prévues ne sont autre que des avances sur les crédits que l'Etat doit aux collectivités, et ces avances seront effectuées sur un fonds dont la pérennité n'est même pas assurée.

Désengagement de l'Etat et crise économique : les collectivités sont prises dans un étau qui limite leurs marges de manœuvre. Or, leur action est incontournable dans les domaines essentiels que sont les politiques publiques de solidarité ou encore les politiques de développement économique. Rappelons encore une fois ici que les collectivités territoriales réalisent 75 % de l'investissement public.

Les socialistes, majoritaires dans les Conseils régionaux et généraux, et dans de nombreuses communes et villes, ont pleinement conscience qu'une part significative de la croissance de notre pays se trouve dans le maintien de la capacité d'investissement des acteurs locaux. L'investissement produit un effet puissant sur l'activité. De plus, les effets sociaux de la crise nécessitent une plus grande mobilisation de leur part, compte-tenu de la forte augmentation des besoins en matière d'aides sociales.

La mobilisation des élus socialistes n'a pas attendu les déclarations du Président de la République. Les quelques exemples d'initiatives menées dans les collectivités locales à majorité socialiste, que ce soient les départements, les communautés urbaines ou encore les régions, illustrent bien le dynamisme et l'implication du Parti socialiste, qui demande une forte mobilisation de la puissance publique dans le cadre de mesures de relance ambitieuses et efficaces.

***En matière d'investissements publics :***

La plupart des collectivités locales à majorité socialiste ont choisi de maintenir voire d'augmenter leurs investissements entre 2009 et 2008. La mise en œuvre de projets de voiries, d'aménagements de zones d'activités ou de constructions de bâtiments publics seront très largement accélérés.

La communauté urbaine de Lille a par exemple choisi de porter ses investissements de 315 millions d'euros en 2008 à 350 millions pour 2009. De son côté, la ville de Paris donne un « nouveau coup d'accélérateur pour l'investissement public », qui connaît une hausse de 18% par rapport à 2008, atteignant 1,4 milliard en 2009.

Dans les Pyrénées Orientales, l'effort d'investissement est porté à 40 millions par le Conseil général pour 2009, 40 millions par les mairies et 20 millions pour les contrats Etat-Région, soit 100 millions au total à l'échelle de ce département de taille moyenne. Une mobilisation équivalente à l'échelle nationale se chiffrerait à 10 Milliards d'euros...

Le département de l'Eure a voté un budget d'investissement de 151 millions pour 2009, en légère progression par rapport à 2008. Afin de soutenir l'investissement, le département accélère la réalisation des projets déposés dans les contrats de pays et d'agglomération, et offre la possibilité aux territoires de disposer dès maintenant des crédits prévus sur la période 2008-2010, soit 50 millions d'euros.

La région Haute-Normandie a décidé de lancer un plan de grands travaux de sa compétence (lycées, gymnases, routes) soit en les accélérant soit en lançant de nouveaux projets. Parallèlement, la Région apporte un soutien financier important aux collectivités qui présentent des projets aboutis. La relance immédiate de l'investissement passe par la création d'un comité d'ingénierie de projets, dont le but est d'accélérer les montages de dossiers. La Région va également accélérer le lancement des chantiers relevant de sa propre compétence. Des avances sont également prévues dans les projets d'infrastructures ferroviaires, portuaires, et routières.

En Midi-Pyrénées, le soutien à la recherche représente un axe fort du Contrat de Plan Etat Région. Un effort supplémentaire est prévu pour 2009 : 25 millions d'euros seront consacrés dans le cadre du plan Campus. L'assemblée régionale a pris la décision fin 2008 de participer à hauteur de 423 millions d'euros aux travaux de la ligne LGV Paris-Bordeaux-Toulouse.

Le département de l'Hérault a choisi de porter son effort d'investissement annuel sur la période 2009 / 2012 à hauteur de 276 millions d'euros par an, soit un montant encore jamais atteint. Des investissements porteront notamment sur la construction d'un réseau haut débit Num'Hér@ault représentant à terme 1 000 km de fibres optiques, un projet fortement créateur d'emplois.

En matière de développement industriel et économique :

Le département des Landes a créé un fond d'aide au développement industriel et artisanal, comprenant l'acquisition de foncier et l'aménagement de bâtiments industriels et artisanaux. La Société d'économie mixte « Enerlandes » oeuvrera au développement des équipements et infrastructures pour les énergies renouvelables. Un dispositif d'incitations financières pour les porteurs de projets dans ce secteur est en place.



Pour soutenir l'activité économique, la région Nord-Pas-de-Calais mobilise d'importants moyens via le rééchelonnement de dettes ou l'accélération de paiements sur commandes publiques. La région mise également sur l'innovation en y injectant 240 millions d'euros.

La région Midi-Pyrénées investit massivement pour anticiper les mutations du secteur aéronautique. C'est un plan à dix ans très ambitieux qui permettra de faire face aux nouveaux défis qui se profilent.

Economie sociale

En consolidant son dispositif local d'accompagnement, le département de l'Eure renforce ses mesures d'aide au secteur associatif, qui représente 8 % de l'emploi dans le département.

L'Oise a quant à lui choisit la solidarité en favorisant par une politique active en direction de l'insertion et de la formation mais aussi en misant sur l'économie solidaire.

Aides à l'emploi

En Franche-Comté, une structure légère et souple a été mise en place pour mobiliser les outils de la formation professionnelle afin de limiter au maximum les périodes de chômage.

En Midi-Pyrénées, ce sont 252 millions d'euros qui seront consacrés aux actions de formation et d'insertion professionnelle.

Aides aux entreprises :

Garanties d'emprunts et exonérations fiscales ont été mises en place dans les Landes, avec des dispositifs d'avances remboursables pour les entreprises en difficultés. Le soutien à l'innovation (recherche appliquée, recherche et développement, transfert de technologies) et un axe majeur pour 2009.

La région Limousin a mis en place un dispositif d'appui aux mutations économiques : celui-ci comprend le financement à 80 % d'un audit stratégique des entreprises fragilisées.

La région Centre a quant à elle choisit de pouvoir entrer dans le capital des PME-PMI, sous certaines conditions, afin d'apporter un soutien de trésorerie aux entreprises. Ces dispositifs d'intervention en fonds propres représentent des montants compris entre 20 000 et 500 000 euros par entreprise. L'une des contreparties tient à la signature d'un pacte d'actionnaires, véritable code de conduite que chaque entrepreneur aidé se doit de respecter. Les projets soutenus sont liés à la reprise et la création d'entreprises ou encore l'innovation technologique.

La Communauté urbaine de Lille assouplit les dispositions qui régissent le versement des aides aux entreprises, et met en place un dispositif de guichet unique qui permet à toute entreprise confrontée à une difficulté conjoncturelle de solliciter directement la Communauté urbaine. L'extension du dispositif Oseo à toutes les entreprises qui ont un projet de développement et de recherche lié à l'une des filières d'excellence est éga-



lement prévu. Cette mesure s'accompagne d'un développement des procédures d'incubation.

La région Midi-Pyrénées a choisi pour 2009 d'augmenter son effort vers les PME, effort déjà soutenu, et qui avait donné lieu en 2008 d'un plan d'action opérationnel spécifique.

Pouvoir d'achat

Les collectivités locales à majorité socialiste ont choisi dans leur très grande majorité de prendre des mesures spécifiques relatives au pouvoir d'achat. La fiscalité locale, malgré les difficultés budgétaires, sera maintenue le plus possible à son niveau actuel, et les augmentations prévues seront contenues.

En matière de charges pour les familles, priorité est donnée à la diminution des frais liés aux différentes prestations. Ainsi, la ville de Lille a baissé de moitié le tarif des cantines scolaires.

La région Haute-Normandie, qui a voté pour 2009 la stabilité de la fiscalité locale, entame une réflexion sur la tarification de son offre de transports ferroviaires, afin d'étudier les meilleures possibilités pour rendre les billets de trains les plus abordables possibles au plus grand nombre.

Dans l'Oise, la mobilisation du Conseil général a permis de mettre en place la gratuité des transports scolaires, et le programme Ordi 60 aidera dès 2009 les familles pour l'achat d'un ordinateur.

Aide sociale

Nombre de collectivités ont renforcé le dispositif « tremplin solidarité » et l'ont élargi aux bénéficiaires de contrats de transition professionnelle et de contrats de professionnalisation pour faire face aux difficultés.

L'Eure propose la mise en place sur l'ensemble des Unités d'Action Sociale du département d'une plateforme unique d'échanges pour faciliter le travail des acteurs de l'action sociale : CAF, CCAS, services de l'emploi, acteurs sociaux du Conseil général... A titre d'exemple, ce mode de fonctionnement permet d'ouvrir les droits aux bénéficiaires du RMI en seulement une journée.

Dans l'Oise, la convention de partenariat entre le Conseil général et le Comité départemental des banques a pour objet d'améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté. Cette convention, une première en France, doit servir à renforcer les relations entre les professionnels du monde social et du monde bancaire.